DIAGNOSTIC TERRITORIAL DES BESOINS EN MATIÈRE DE PARENTALITÉ

Udaf Lozère
UNIS POUR LES FAMILLES

Mai 2024

SOMMAIRE

0. MÉTHODOLOGIE ET SYNTHÈSE

1. DYNAMIQUES LOCALES

2. SITUATIONS DE PRÉCARITÉ

3. L'OFFRE DESTINÉE AUX FAMILLES

4. LES ATTENTES DES FAMILLES

5. ZOOM SUR LA MOBILITÉ

6. ZOOM SUR LE HANDICAP

QUESTIONNAIRE

MÉTHODOLOGIE

Afin de réaliser un état des lieux des attentes des familles et de l'offre actuelle à leur disposition en matière d'accompagnement à la parentalité, l'UDAF a élaboré un diagnostic se basant sur :

- Une analyse statistique des besoins des familles
- Des entretiens ayant permis d'échanger avec des partenaires institutionnels et associatifs œuvrant auprès des familles sur l'ensemble du territoire lozérien : le Conseil Départemental, la Mutualité Sociale Agricole, la Caisse Commune de Sécurité Sociale et les membres du Conseil d'Administration de l'UDAF
- Une grande enquête à destination des familles diffusée du 18 Janvier au 18 Avril 2024, via différents canaux (réseaux sociaux, associations, modes de garde, etc)
    - **L'enquête a permis de recueillir les retours de 383 familles, soit 4% des familles lozériennes avec enfants**
    - A noter, 45 familles ont répondu via un questionnaire au format papier, soit 12% des répondants
    - Pour plus de détails sur le profil des répondants, rendez-vous en page suivante !

ZOOM – PROFIL DES FAMILLES RÉPONDANTES

Profil-type du répondant

- Une femme (92% des répondants)
- Âgé de 30 à 39 ans (53% des répondants)
- Habitant Mende (26% des répondants, 97 réponses)
- Actif en emploi (95% des répondants)
- Membre d'un couple avec enfants (89% des répondants)
- Parent de 2 enfants (49% des répondants)
- Parent d'un enfant de moins de 3 ans (54% des répondants, 202 réponses)

Profil des enfants des répondants

- Parmi les enfants des répondants, une majorité de 0-2 ans (28% des enfants, soit 199 enfants)
- 5,5% de répondants en attente d'un enfant
- 4,3% de répondants parents d'un enfant en situation de handicap (13 répondants)

Situation professionnelle

- 95% de répondants en activité
- 12 répondants en recherche d'emploi (3%)

Composition du foyer des répondants

- 88,5% de couples dont :
    - 318 couples avec enfant(s)
    - 21 familles recomposées
- 11% de familles monoparentales (41 répondants)

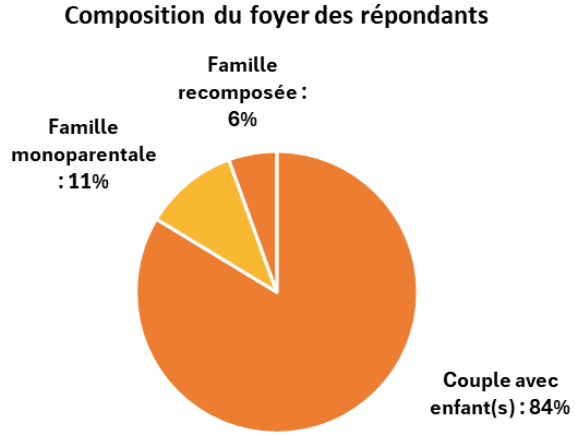

ZOOM – LIEU DE RÉSIDENCE DES FAMILLES RÉPONDANTES

- Une moindre mobilisation des familles du Nord et de l'Ouest du Département
- 26% de répondants résidant à Mende, qui ne représente que 16% de la population du Département (97 réponses)
- 54% des répondants résidant dans 8 communes du Département (200 réponses) : Mende, Bourgs sur Colagne, Saint-Étienne-du-Valdonnez, Chanac, Vialas, Pont de Montvert - Sud Mont Lozère, Chastel-Nouvel, Langogne

Nombre de répondants par commune

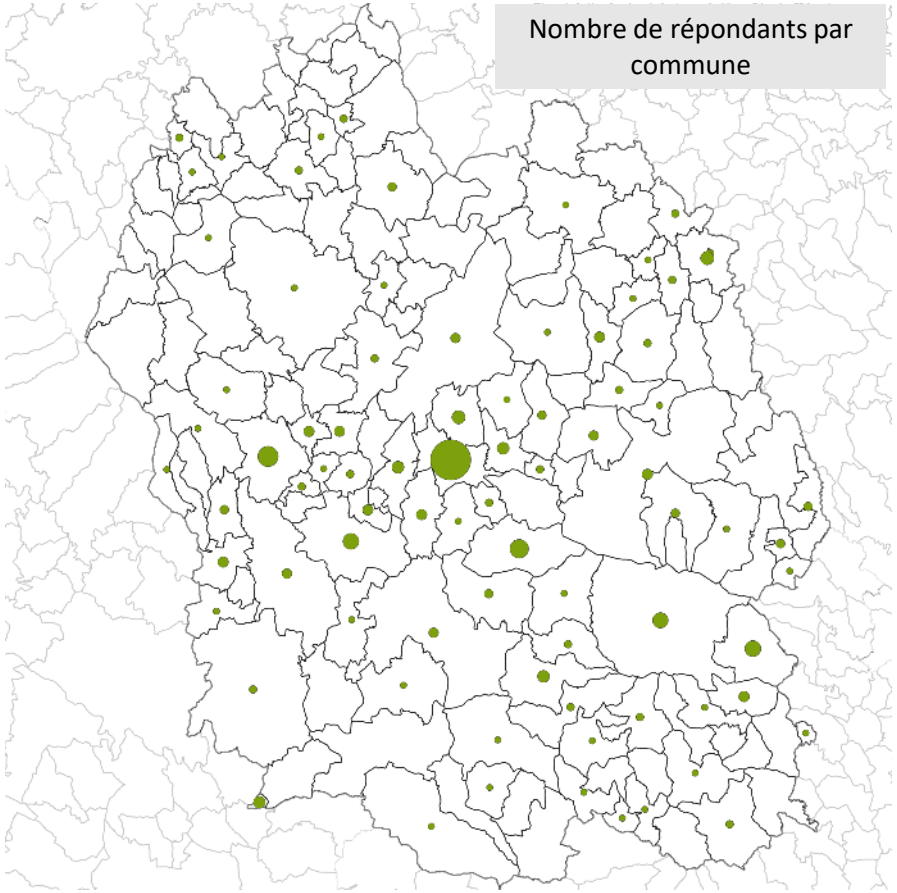

Part de familles avec enfants répondantes par commune

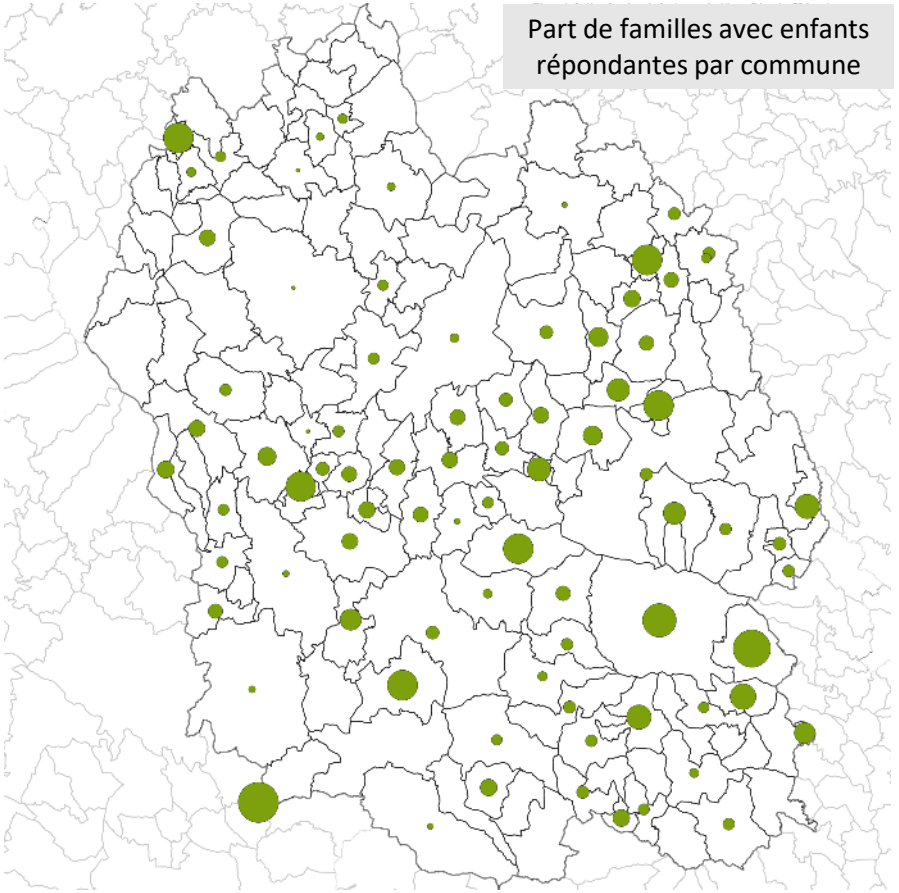

CE QU'IL FAUT RETENIR

- **Un territoire rural aux besoins diversifiés** impliquant une nécessité d'adaptation des offres au niveau local (un même dispositif ne peut pas être mécaniquement déployé sur l'ensemble du département)
    - Des familles inégalement réparties sur le territoire (cf. carte page 9)
    - La partie Sud-Est du département est moins familiale mais concentre de plus grandes situations de précarité

- **Un département où il fait globalement bon-vivre pour les familles** qui bénéficie de nombreux privilèges par rapport à d'autres territoires français (cadre de vie préservé, tranquillité publique, effectifs réduits dans les établissements scolaires et périscolaires)

- **Un phénomène d'isolement sur le territoire ressenti par une partie des familles**, renforcé par les distances à parcourir et les conditions de mobilité pour atteindre les lieux de vie sociale
    - Une solidarité familiale bien ancrée sur le département mais un isolement fort pour les familles nouvelles arrivantes qui peinent à s'intégrer au tissu local

- **Un tissu associatif local dense** sur lequel s'appuyer pour développer une offre parentalité (dont les EVS) mais **un enjeu pour bien coordonner** l'action des différents acteurs pour avoir une offre accessible de manière équitable et cohérente sur le territoire, tout en conservant une adaptation de l'offre aux besoins locaux

- **Des vraies préoccupations des parents** avec 65% des parents qui se disent régulièrement anxieux, une préoccupation majeure autour des écrans, des questionnements de nombreux parents sur la relation enfant/parent

- **L'enjeu de l'accessibilité** (tant en termes de mobilité que de proximité/éloignement des services), un enjeu majeur et complexe

- Pour le développement d'une offre parentalité, une **question d'échelle et de volume** se pose systématiquement, en lien avec le caractère rural et étalé du territoire. En termes de format, des ateliers parents-enfants à privilégier au regard des préférences des familles et une plus grande disponibilité des parents les samedis

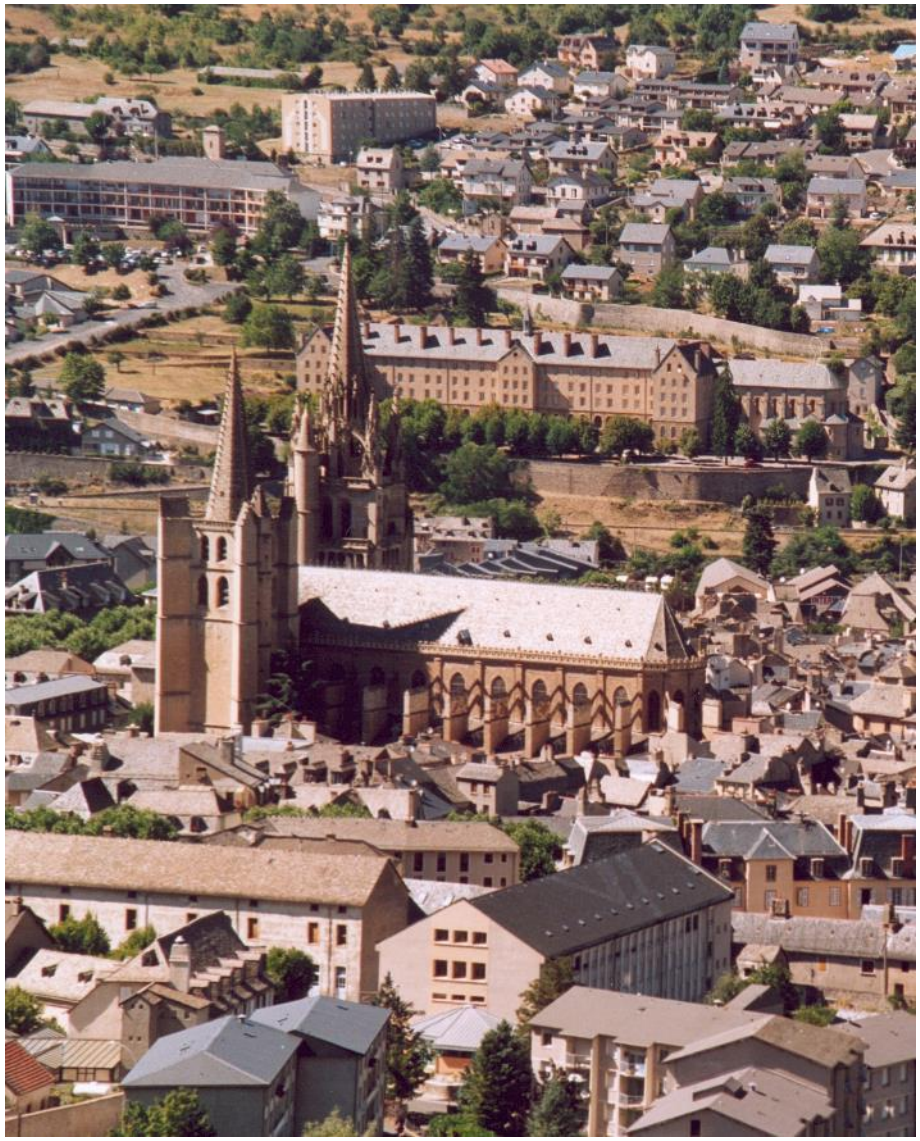

ithéa
ithea-conseil.fr

1.
LES DYNAMIQUES LOCALES

1.1 Principales dynamiques démographiques

1.2 Tranches d'âge et catégories socio-professionnelles

1.3 Logement, habitat

1.4 Typologie des familles et tranches d'âge enfance-jeunesse

SYNTHÈSE – DYNAMIQUES LOCALES

- **Une dynamique démographique qui se stabilise**
    - 76 633 habitants au 1er janvier 2023, une stabilisation autour de 76 600 habitants depuis 2017 après des fluctuations (forte baisse jusque 1990, hausse entre 1990 et 2010)
    - Un **solde migratoire positif** sur les 5 dernières années : on compte plus de ménages qui viennent s'installer en Lozère que de ménages qui la quittent. Ce solde migratoire est également positif dans les départements ruraux de comparaison (Creuse et Cantal) mais dans une moindre mesure
- Une population connaissant un **phénomène de vieillissement**
    - Un indice de jeunesse faible, mais plus élevé que dans la Creuse et le Cantal : la Lozère compte 6 habitants de moins de 20 ans pour 10 habitants de plus de 60 ans. En France, l'indice de jeunesse moyen est de 9
    - 33% des habitants ayant plus de 60 ans, contre 26% à l'échelle nationale
- D'un point de vue socioéconomique, une **population de « classe moyenne »,** aux profils socio-économiques variés
    - Différentes CSP particulièrement représentées parmi les habitants : les Professions intermédiaires (13%), les Employés (15%) et les Ouvriers (11%). Les cadres sont moins représentés qu'au niveau national (5% contre 10% en France)
    - 27% de la population est diplômée du supérieur, contre 33% en moyenne au national
    - La CC des Terres d'Apcher-Margeride-Aubrac est l'EPCI connaissant le plus de non diplômés du baccalauréat (+ de 65% de la population)
- Une **augmentation continue du nombre de logements**, avec 61 734 logements en 2020
- Une **faible tension sur le parc de logement** avec un taux de vacance élevé (10%)
- Une part importante de **grands logements** (43% des logements ont 5 pièces ou plus), un faible nombre de petits logements qui pourraient correspondre à certains ménages du territoire (seniors, hommes et femmes seuls)
- Une **part importante de propriétaires** parmi la population (66%). Les EPCI du Sud Est de la Lozère, ainsi que la CC des Hautes Terres de l'Aubrac recensent moins de propriétaires
- Un **parc de logement assez ancien** avec 40% des résidences principales construites avant 1971, impliquant des besoins en matière de rénovation énergétique et adaptation des logements
- Un **parc social assez peu développé**, en lien avec le caractère rural du département
    - Les logements sociaux représentent 8% du parc, contre 9% dans le Cantal et 11% en Occitanie
    - Le taux de vacance dans le parc social est élevé (6,8%), impliquant un niveau de tension plutôt faible sur les logements sociaux

SYNTHÈSE – ZOOM SUR LES FAMILLES

- **Un département moins familial que la moyenne nationale mais légèrement plus familial que les autres départements ruraux de comparaison**
- 29% des ménages sont des familles avec enfants (couples avec enfants et familles monoparentales), soit 10 509 familles : une proportion plus faible qu'au niveau national, où les familles avec enfants représentent 34% des ménages
    - Des familles plus présentes au nord du département qu'au Sud (et notamment Sud-Est) : La CC du Haut Allier est l'EPCI le plus familial du Département. A l'inverse, la CC du Mont Lozère et la CC des Cévennes au Mont Lozère compte moins de 29% de familles parmi ses ménages
- Des **familles monoparentales** autant représentées qu'ailleurs : 7% des ménages sont des familles monoparentales, soit 2 530 familles en 2020. Cette proportion est équivalente à la Creuse et au Cantal et plus faible qu'en France (10%)
    - Le nombre de familles monoparentales augmente, mais à un rythme moins rapide que celui observé au niveau national (+9% contre +25%)
    - Elles sont plus nombreuses dans le Sud Est du Département et au sein de la CC des Terres d'Apcher-Margeride-Aubrac

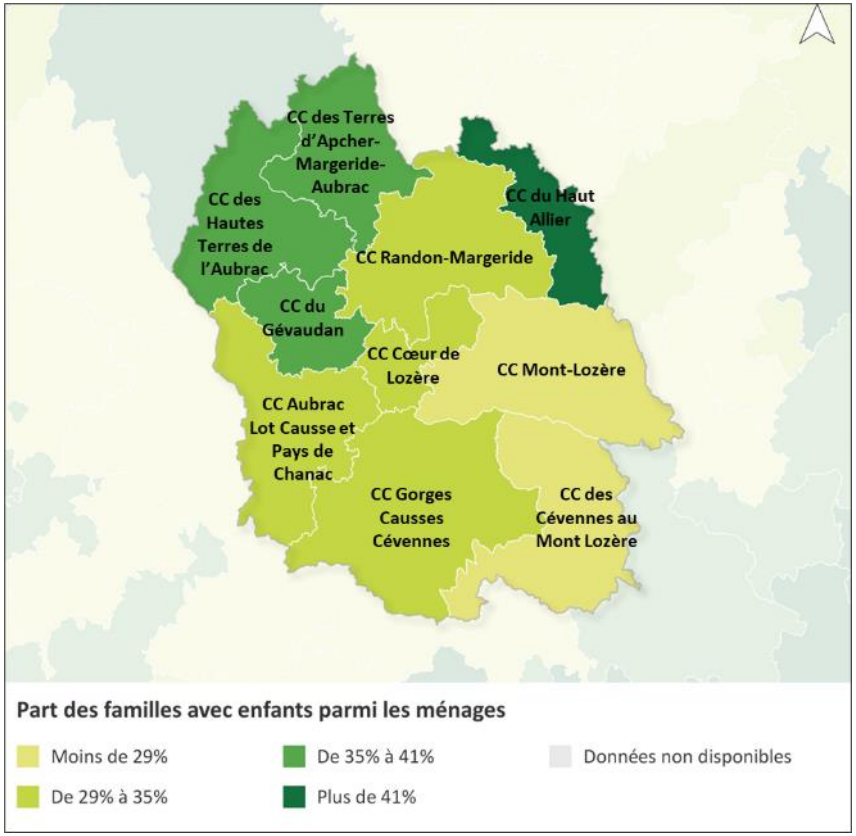

SYNTHÈSE – ZOOM SUR LES FAMILLES

PETITE ENFANCE

- Une **part d'enfants de moins de 3 ans** (2,5%) parmi la population équivalente à celles observées dans les territoires de comparaison, représentant 1 891 Lozériens. Ils sont plus représentés au Sud et à l'Ouest du Département
- **Une hausse des naissances en 2021** qui n'avait pas été observée depuis 2015
- Un **potentiel d'accueil d'enfants de moins de 3 ans** satisfaisant, répondant à des besoins en mode de garde
    - Un taux de couverture global de l'offre d'accueil élevé de 81 places pour 100 enfants, contre 72 au niveau national et 81 également dans le Cantal, 80 dans la Creuse
    - Des parents actifs : 72% de jeunes enfants dont les 2 parents (ou le monoparent) travaillent, impliquant des besoins importants en mode de garde
    - Une offre majoritairement individuelle (45% des places) : un équilibre potentiellement source de difficultés (actuelles ou à venir) pour les familles
    - La spécificité de la Lozère en matière d'accueil des moins de 3 ans : le taux élevé de scolarisation des enfants de 2 ans de 56% contre 31% dans la Creuse et 25% dans le Cantal. L'école compensant un manque d'accueil collectif sur le territoire

ENFANCE-JEUNESSE

- **Un territoire accueillant une part notable de 3-17 ans** (16%), une part similaire aux territoires de comparaison. Leur nombre a peu évolué entre 2009 et 2020
- **Un Indice de Position Sociale** (IPS) des élèves équivalent au niveau national (108 pour les primaires et élémentaires) : des conditions d'apprentissage plutôt favorables pour les élèves lozériens
- **Une part de jeunes adultes** (18-29 ans) parmi la population sensiblement plus faible qu'ailleurs : 11% en Lozère contre 14% en France et 13% en Occitanie mais légèrement plus élevée que dans la Creuse ou le Cantal
- Une **prise d'autonomie des jeunes en matière de logement plutôt réussie**, elle est équivalente aux autres départements (17% des 25-29 ans vivant chez leur(s) parent(s) contre 16% en Occitanie)
- Une bonne **insertion professionnelle** pour les jeunes : un taux de chômage moindre : de 19% pour 15-24 ans, contre 25% en France
- Un **meilleur accès aux études supérieures** que dans la Creuse et dans le Cantal avec 42% des 18-24 ans scolarisés contre 32% dans ces départements

1.1 PRINCIPALES DYNAMIQUES (1/3)

La population a-t-elle augmenté ou a-t-elle baissé ? À quel rythme ? Pour quelles raisons ?

LE RECENSEMENT

Les communes de moins de 10 000 habitants font l'objet d'un recensement exhaustif tous les cinq ans. A l'inverse, les communes de 10 000 habitants ou plus font l'objet d'une enquête annuelle, 40% de leur population étant recensée sur une période de cinq années. Pour ces dernières, les données du recensement sont une moyenne estimée sur les cinq dernières années (ex. chiffres 2020 = moyenne 2018-2022).

Du fait de la crise sanitaire, le recensement 2021 a été réalisé en 2022.

LA POPULATION LEGALE

Pour estimer au plus près la population légale, l'INSEE s'appuie sur différents fichiers : impôts, allocataires de prestations sociales... Cette estimation est cruciale : près de 350 articles de lois ou de codes se réfèrent à la population légale (ex. dotations, nombre de conseillers municipaux, barèmes de certaines taxes...).

Données générales

Population légales au 1er janvier 2023 :
Population départementale : 76 633 hab.
Population comptée à part : 3 624 hab.
Population totale : 80 257 hab.
Superficie : 5 166,9 km²
Densité de population au km² : 15 habitants

Source : INSEE 2020 et INSEE 2023

Au 1er janvier 2023, la Lozère accueille 76 633 habitants selon les dernières estimations de l'INSEE.

Évolution annuelle de la population depuis 2010

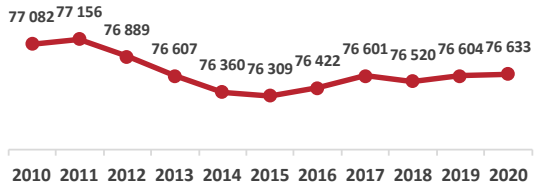

Source : INSEE 2010-2020

De 2010 à 2020, la population du territoire est passée de 77 082 à 76 633 habitants, soit une évolution de - 1% sur la période.

Indicateur clé | Évolution de la population de 1968 à 2020

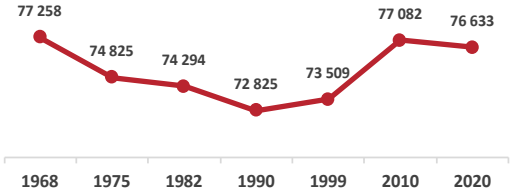

INSEE 1968-2020

En 2020, la population était de 76 633 habitants.

Évolution du nombre de foyers fiscaux entre 2016 et 2022

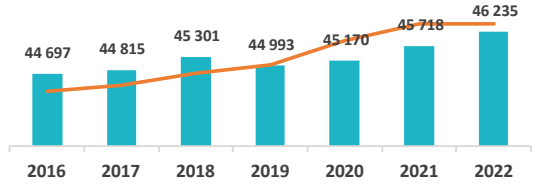

Source : DGFiP 2016-2022

Pour la Lozère, le nombre de foyers fiscaux est passé de 44 697 à 46 235 entre 2016 et 2022, soit une évolution de 3%.

1.1 PRINCIPALES DYNAMIQUES (2/3)

De nouveaux habitants sont-ils arrivés ? Y-a-t-il plus de naissances que de décès ? De départs que d'arrivées ?

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ

- **Solde migratoire** = Arrivées – Départs
- **Solde naturel** = Naissances - Décès

DE PLUS EN PLUS D'HABITANTS EN FRANCE !

La tendance nationale est à la hausse démographique (environ +0,3% par an entre 2017 et 2022), ce qui représente environ 180 000 personnes supplémentaires chaque année dans l'Hexagone (217 000 en 2022). Au 1er janvier 2023, la France comptait 68 millions d'habitants.

Cette progression est principalement due au solde migratoire, le solde naturel atteignant un point bas historique (56 000 en 2022) après un rebond en 2021, suite à la crise sanitaire.

À noter toutefois que le taux de fécondité en France est de 1,80 enfants par femme et représente le taux le plus élevé de l'Union Européenne (1,59 enfants par femme en moyenne.)

Indicateur clé | Variation annuelle moyenne de la population entre 2014 et 2020

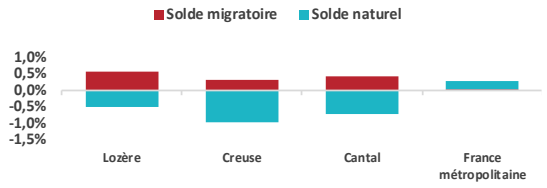

Source : INSEE 2014-2020

Entre 2014 et 2020, le solde naturel moyen pour la Lozère était chaque année de - 0,5%, contre 0,6% pour le solde migratoire.

Evolution des décès

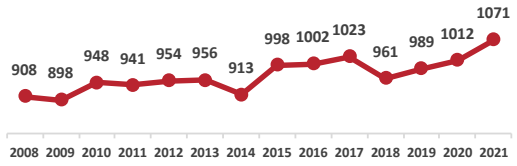

Source : INSEE Etat Civil 2008 à 2021

En 2021, le nombre de décès enregistrés pour la Lozère était de 1 071.

Evolution des naissances

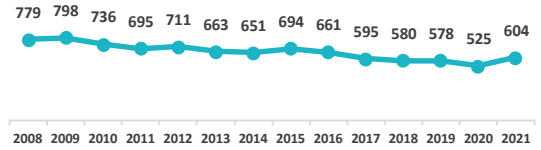

Source : INSEE Etat Civil 2008 à 2021

En 2021, le nombre de naissances enregistrées pour la Lozère était de 604.

Evolution du nombre de foyers allocataires de la CAF entre 2016 et 2021

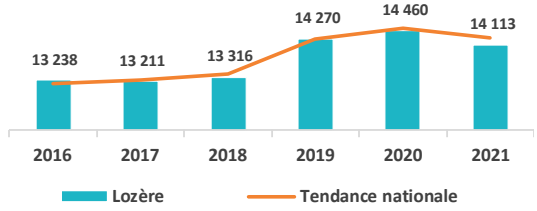

Source : Caf.data 2016-2021

Pour la Lozère, le nombre d'allocataires de la CAF est passé de 13 238 à 14 113 entre 2016 et 2021, soit une évolution de 7%.

1.1 PRINCIPALES DYNAMIQUES (3/3)

Comment se renouvelle la population ? Le profil des nouveaux arrivants est-il similaire au reste de la population ?

CE QUI FAIT ÉVOLUER LE PROFIL DES HABITANTS

L'arrivée de nouveaux habitants qui ont un profil différent de la population déjà résidente (âge, CSP…) peut s'expliquer par plusieurs facteurs : offre de formation et d'emploi, livraison de nouveaux logements, bonne « réputation » de la commune…

Le télétravail, qui s'est fortement développé suite à la crise sanitaire, a engendré des déplacements importants de population, notamment de jeunes et de CSP+ davantage mobiles, des grandes villes vers les zones rurales ou péri-urbaines. Dans ces cas, le raccordement d'une ville à la fibre peut être un facteur déterminant dans le choix d'implantation de la population !

LA DÉFINITION

La catégorie « **Autres** » des CSP de l'INSEE = les « autres personnes sans activité professionnelle » (les élèves, étudiants et hommes/femmes au foyer).

Lieu de résidence de la population un an auparavant (en 2019) – En nombre

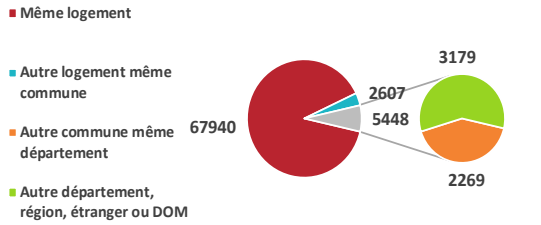

Source : INSEE 2020

En 2020, 31 79 habitants du département résidaient l'année précédente dans un autre département, une autre région, à l'étranger ou dans un DOM.

Lieu de résidence de la population un an auparavant (en 2019) – En %

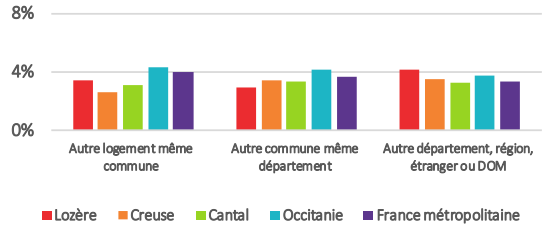

Source : INSEE 2020

En 2020, 3% des habitants du département résidaient l'année précédente dans un autre logement de leur commune de résidence.

Âge des arrivants par rapport au reste de la population

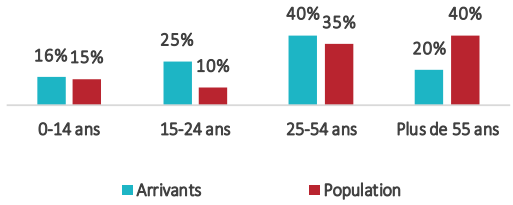

Source : INSEE 2020

En 2020, 40% des nouveaux arrivants du département avaient entre 25 et 54 ans.

Catégorie socioprofessionnelle* des arrivants par rapport au reste de la population

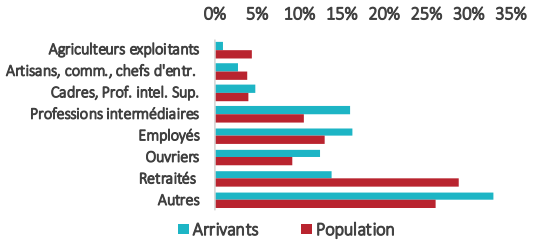

Source : INSEE 2020

En 2020, 16% des nouveaux arrivants du département faisaient partie de la catégorie employés.

Lozère

Quelle a été l'évolution de la population entre 2014 et 2020 ?

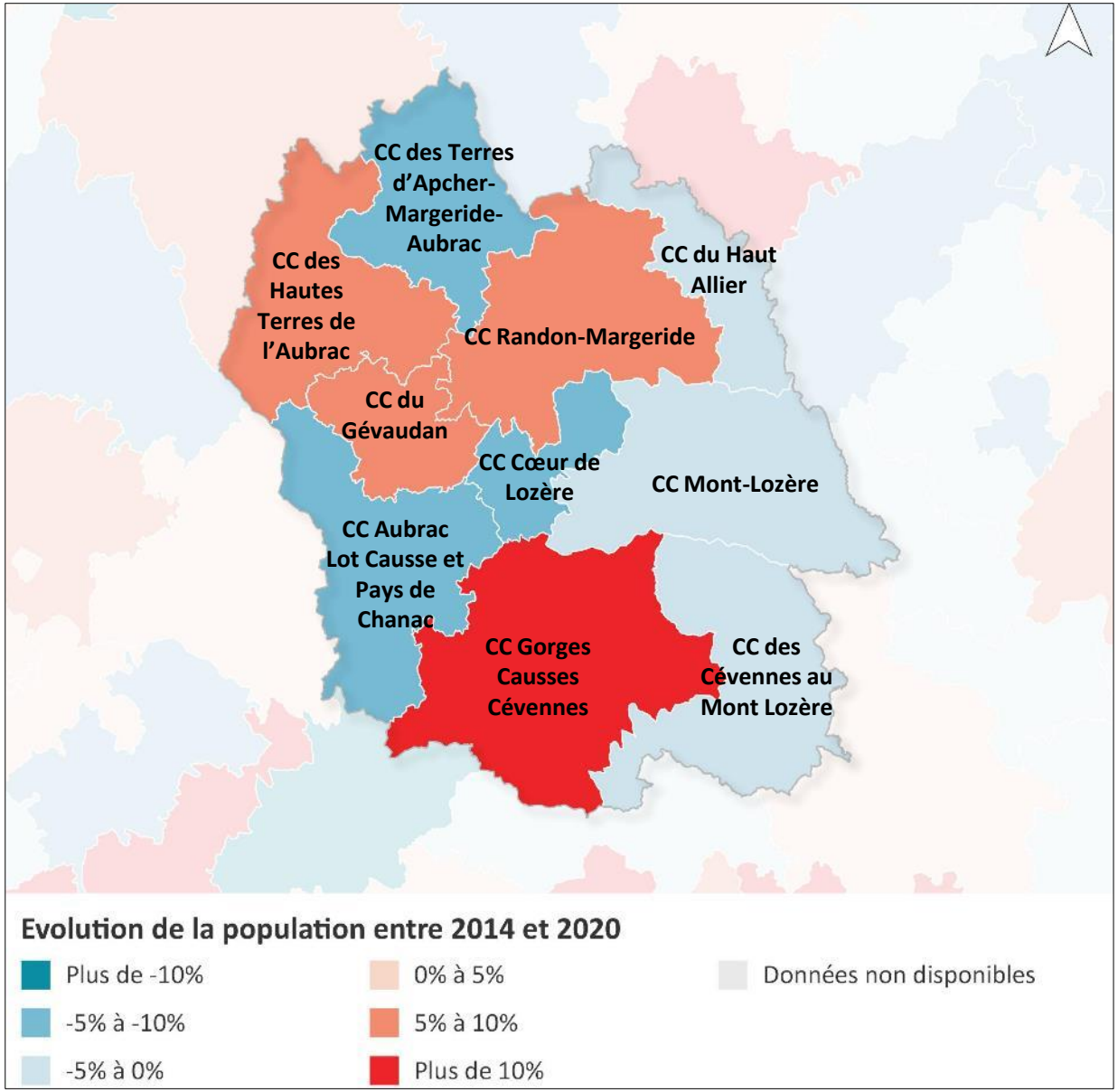

Source : INSEE 2014-2020

1.2 TRANCHES D'ÂGE ET CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES

Mon territoire est-il jeune ? Étudiant ? Familial ? Vieillissant ? Quelles classes d'âge sont en hausse / en baisse ?

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ

Plus l'indice de jeunesse est élevé, plus la population est jeune.

- **Indice de jeunesse** = Les moins de 20 ans / les plus de 60 ans

LA PYRAMIDE DES ÂGES

1. L'espérance de vie des femmes étant plus élevée, les hommes (en bleu) sont souvent sous-représentés en haut de la pyramide
2. La génération des babyboomers est représentée dans la 2ème moitié de la pyramide (les 60-74 ans)
3. La pyramide peut se creuser entre 18 et 30 ans, notamment si les jeunes partent pour se former ou pour un 1er emploi
4. Plus la base de la pyramide est large, plus la population est jeune

Les différences entre 2009 et 2019 sont visibles à travers les espaces blancs encadrés et/ou les dépassements.

Indicateur clé | Détail de la population par classes d'âge

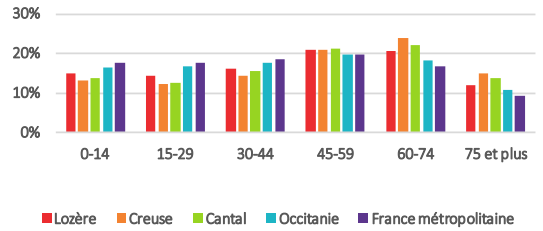

Source : INSEE 2020

En 2020, les 0-14 ans représentaient 15% de la population du département, contre 18% pour la France métropolitaine.

Indice de jeunesse*

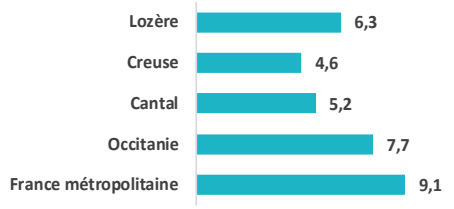

Source : INSEE 2020

En 2020, on comptait pour la Lozère 6,3 personne(s) de moins de 20 ans pour 10 personnes de plus de 60 ans.

Pyramide des âges de la population

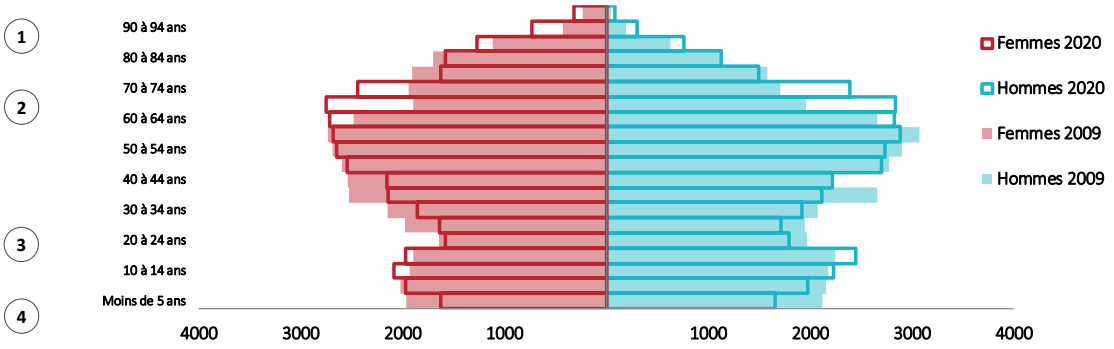

Source : INSEE 2020

1.2 TRANCHES D'ÂGE ET CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES

La population compte-t-elle beaucoup de cadres ? D'ouvriers ? D'employés ? De retraités ? Est-elle diplômée ?

LES CSP

Le code des catégories socio-professionnelles a été élaboré en 1951. Le système reflétait le modèle économique de l'époque avec des catégories telles que « salariés de l'agriculture » ou « patrons de l'industrie et du commerce ».

La version actuellement en vigueur (PCS-ESE 2017) est une ventilation plus détaillée. Elle éclate certaines catégories pour mieux prendre en compte l'apparition de nouveaux métiers, notamment ceux de la fonction publique.

Catégorie Socio Professionnelle (CSP)

= Synthèse de la profession
\+ Position hiérarchique
\+ Statut (salarié ou non)

Le « découpage » de la société en CSP n'a pas fini d'évoluer : un collectif de chercheurs a même imaginé une nomenclature européenne (European Socio-Economic Groups).

Indicateur clé | Les 15 ans ou plus par catégorie socioprofessionnelle

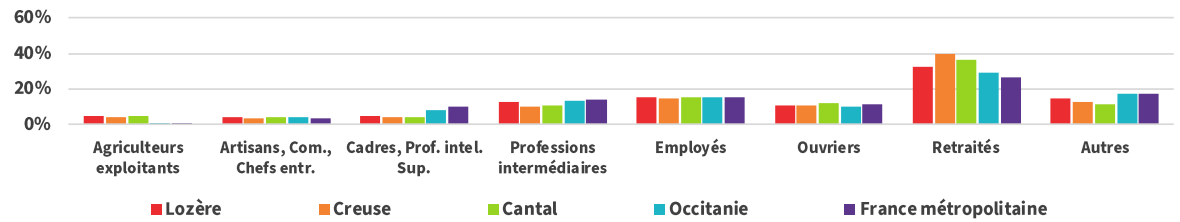

Source : INSEE 2020

En 2020, la part des cadres et professions intellectuelles supérieures était de 5% pour la Lozère, alors que ce chiffre était de 9% pour l'Occitanie.

Evolution des 15 ans ou plus par catégorie socioprofessionnelle*

	2009	2014	2020	Evol. 2009-2020
Agriculteurs exploitants	3 518	3 158	3 120	- 11%
Artisans, com., chefs d'entr.	2 808	3 093	2 837	+ 1%
Cadres et prof. Intellect. sup.	2 863	2 738	3 083	+ 8%
Professions intermédiaires	7 485	7 842	8 293	+ 11%
Employés	10 304	10 176	10 045	- 3%
Ouvriers	7 348	7 145	7 192	- 2%
Retraités	20 857	21 316	21 148	+ 1%
Autres	9 531	8 972	9 472	- 1%
Ensemble	64 715	64 439	65 190	+ 1%

Source : INSEE 2009-2020

Entre 2009 et 2020, les habitants de la CSP « employés » ont évolué de - 3% pour la Lozère.

Population non-scolarisée (qui a terminé ses études)* par niveau de diplôme

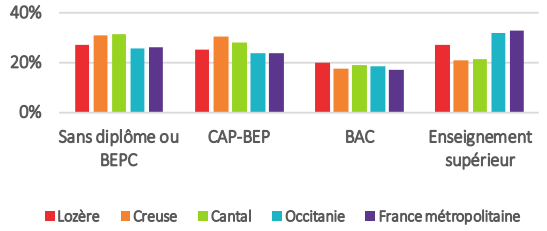

Source : INSEE 2020

En 2020, on enregistrait 27% de diplômés de l'enseignement supérieur parmi les 15 ans ou plus non-scolarisés du département.

Lozère

Quelle est la part de la population qui n'est pas diplômée du baccalauréat ?

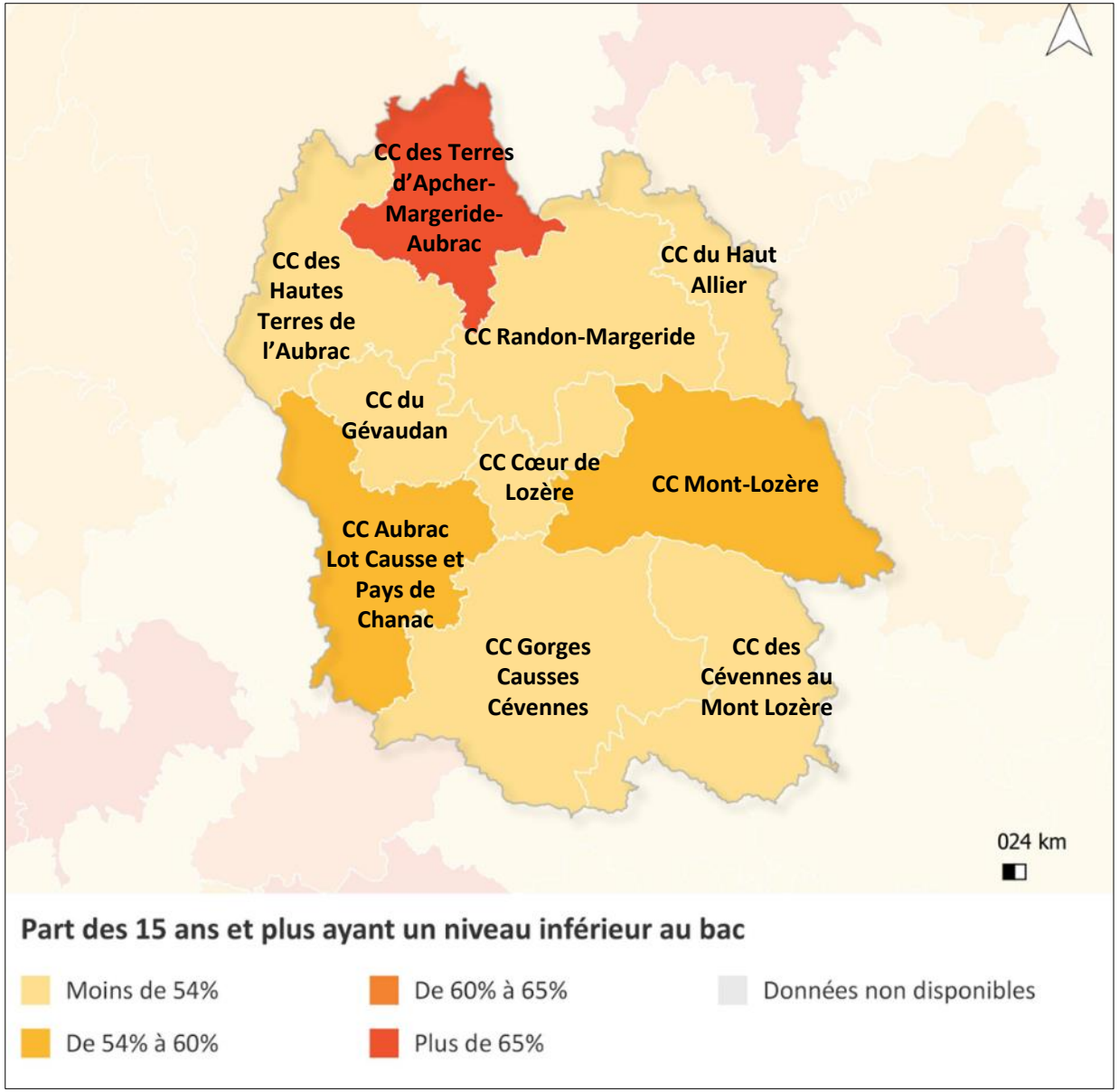

Source : INSEE 2020

Lozère

Quelle est la part de la population qui n'est pas diplômée du baccalauréat ?

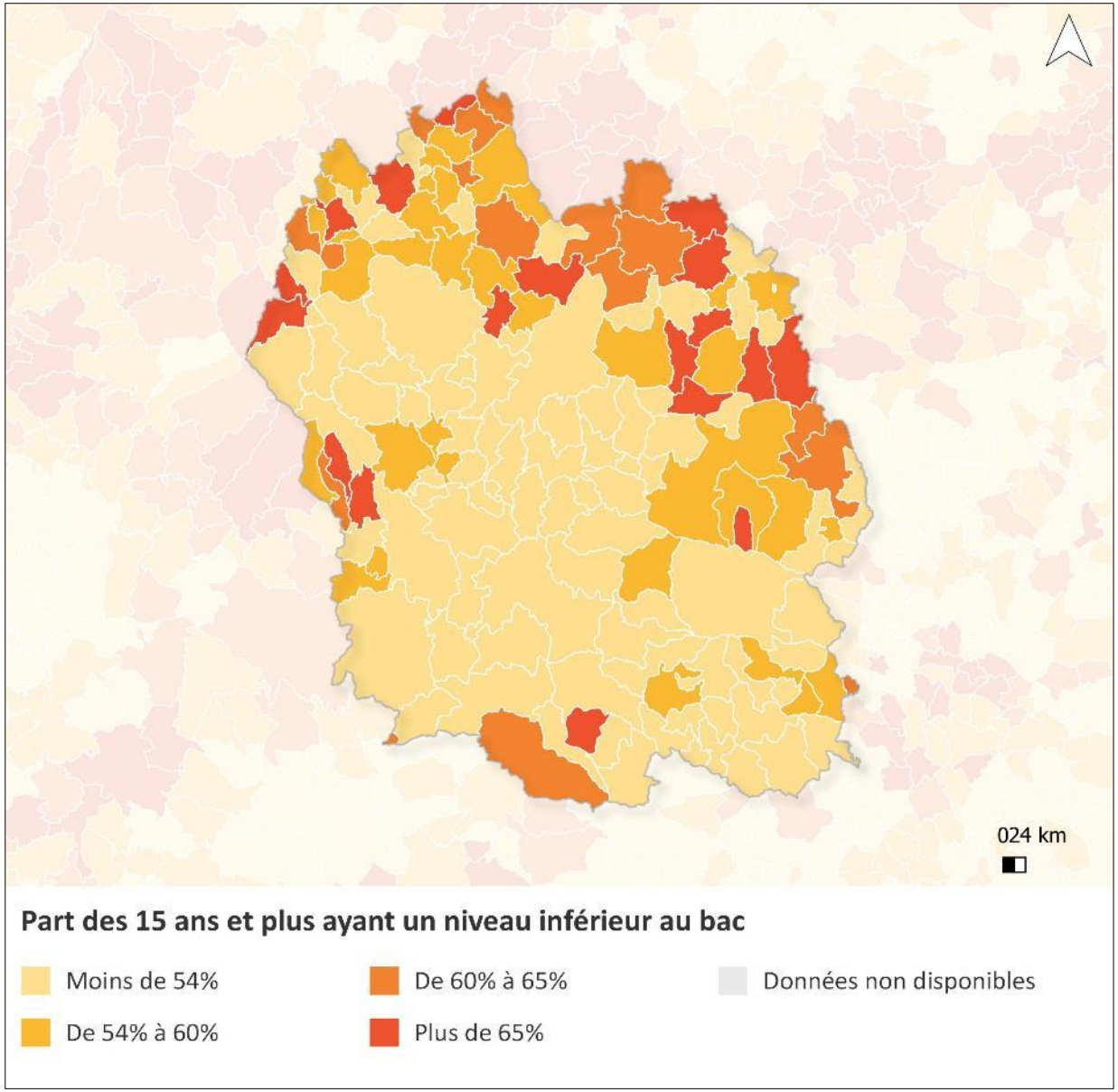

Source : INSEE 2020

1.3 LOGEMENTS, HABITAT

Les constructions ont-elles changé le visage du territoire depuis les années 1960 ? Quels types de logements sont présents ? Sont-ils adaptés ?

PLUS DE LOGEMENTS !

Dorénavant, il faut créer plus de logements… pour la même population ! Cette situation s'explique par la multiplication des phénomènes de décohabitation (séparation, mutation professionnelle, départ pour les études), le vieillissement de la population et la nécessité de renouveler un parc vétuste ou obsolète.

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ

Un **taux de vacance** élevé est souvent caractéristique d'un enjeu de rénovation du parc de logement, peu adapté à la structure de la population et/ou aux standards actuels.

Les logements vacants sont à distinguer des résidences secondaires, comptabilisées à part.

À ce jour, en France, environ 3 millions de logements seraient inoccupés soit 8,2% selon l'INSEE en 2021.

Évolution du nombre de logements de 1968 à 2020

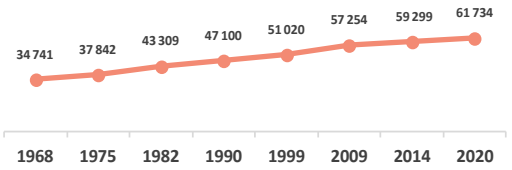

Source : INSEE RGP 1968 - 2020

En 2020, le nombre de logements du département était de 61 734.

Taux de vacance*

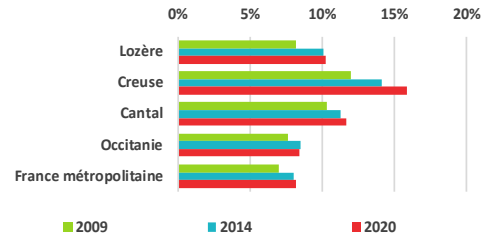

Source : INSEE 2020

En 2020, la Lozère avait un taux de vacance de 10,2%, contre 8,2% en 2009.

Part des logements sociaux parmi les résidences principales

Source : RPLS, 2021

En 2021, le nombre de logements sociaux comptabilisés pour la Lozère était de 2 891, soit 8% des logements.

Indicateur clé | Résidences principales* par nombre de pièces

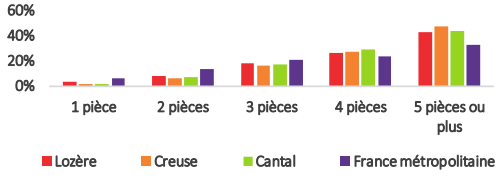

Total maisons : 26 535 ; Total appartements : 8 900

Source : INSEE 2020

En 2020, 43% des logements du département avaient 5 pièces ou plus, contre 33% pour la France métropolitaine.

1.3 LOGEMENTS, HABITAT

Combien de temps les habitants résident-ils dans leur logement ? Quelle part de propriétaires ? De locataires ?

LOCATAIRES ET FRAGILITÉ

En France, la part de propriétaires est stable depuis 2010 tandis que la part des ménages locataires a légèrement diminué dans les années 1980. Elle se maintient autour des 40% depuis 1990.

La précarité affecte en grande partie les locataires* avec 50% d'entre eux vivant sous le seuil de pauvreté fixé à 50% du revenu médian. Les propriétaires sont également touchés par la pauvreté avec un taux de pauvreté de 2,4% pour les accédants et de 3,9% pour les propriétaires.

**La pauvreté touche d'abord les locataires, mais n'épargne pas totalement les propriétaires, Compas, 2022.*

LA DÉFINITION

Hébergé à titre gratuit = Personne résidant, à titre gracieux, chez une personne propriétaire ou locataire de son logement qui n'est pas membre de la même famille.

Ancienneté moyenne d'emménagement (en années)

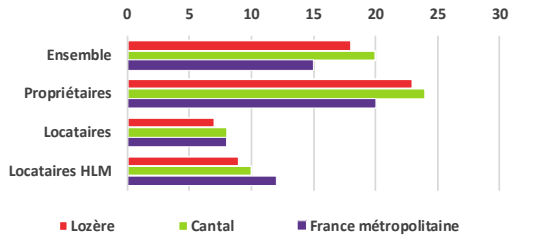

Source : INSEE 2020

En 2020, les habitants du département résidaient dans leur logement actuel depuis en moyenne 18 ans, contre 20 pour le Cantal.

Indicateur clé | Résidences principales par mode d'occupation

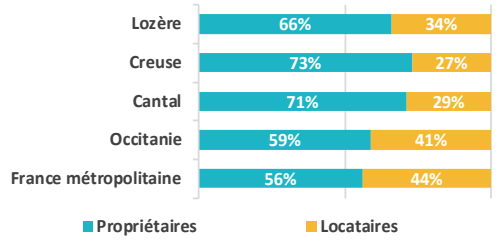

Source : INSEE 2020

En 2020, 66% des habitants étaient propriétaires de leur logement pour la Lozère, contre 56% pour la France métropolitaine.

Locataires HLM* et hébergés à titre gratuit

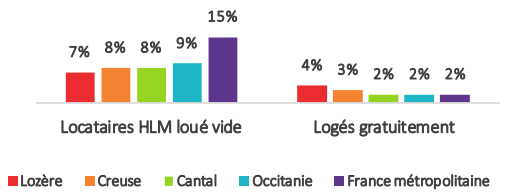

Source : INSEE 2020

En 2020, 4% des ménages du département étaient hébergés à titre gratuit chez des tiers qui n'étaient pas membres de leur famille.

Nombre moyen de pièces par habitant

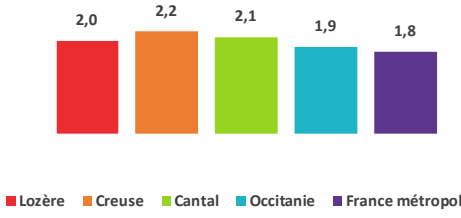

Source : INSEE 2020

En 2020, chaque habitant du département disposait en moyenne de 2,0 pièces pour vivre, contre 2,1 pour le Cantal.

Lozère

Quelle est la part des propriétaires de leur résidence principale ?

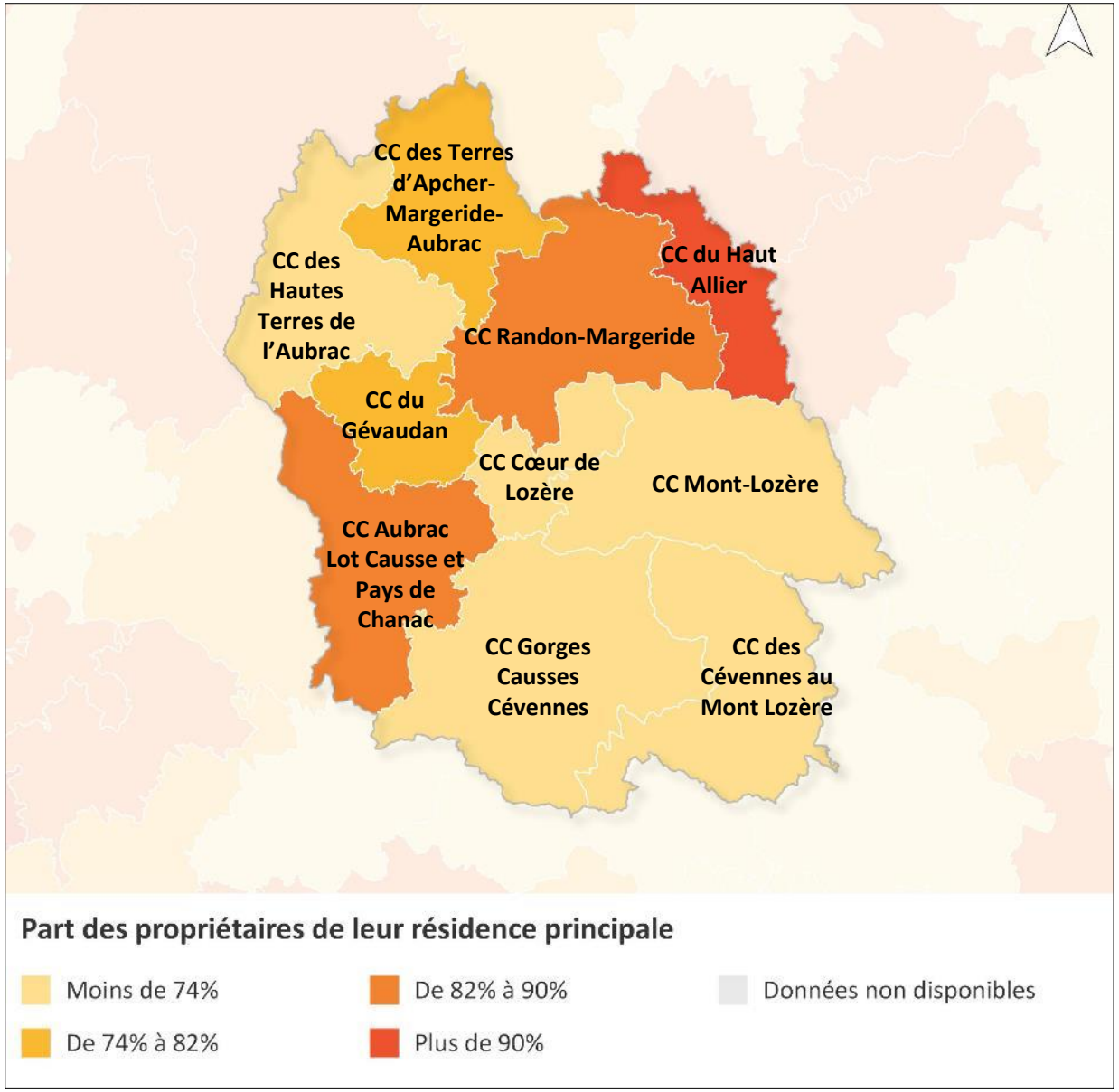

Source : INSEE 2020

1.3 LOGEMENTS, HABITAT

Le parc de logements est-il récent ? Y a-t-il des logements potentiellement vétustes dans le territoire ? Les locaux sont-ils mieux équipés qu'ailleurs ?

LES FACTEURS DE RISQUE DE VÉTUSTÉ

= Part élevée de logements construits avant 1970 (soit avant la première réglementation énergétique)

\+ Part élevée de chauffage électrique

LES LOGEMENTS SUROCCUPÉS

Un logement est suroccupé quand il lui manque au moins une pièce par rapport à la norme d' « occupation normale », dont le détail est :
- une pièce de séjour pour le ménage
- une pièce pour chaque adulte et pour chaque enfant de plus de 7 ans
- une pièce pour deux enfants s'ils sont de même sexe ou ont moins de 7 ans

Résidences principales* construites avant 1971

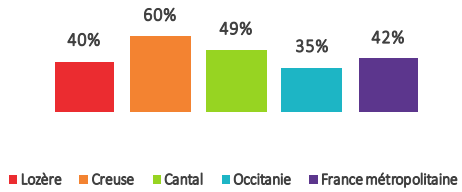

Source : INSEE 2020

En 2020, 40% des résidences principales avaient été construites avant 1971, contre 42% pour la France métropolitaine.

Taux de logements suroccupés*

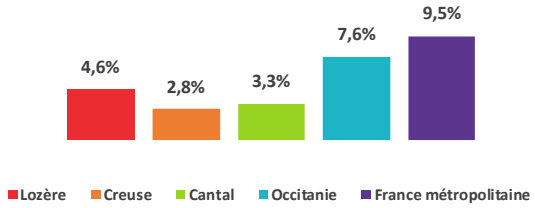

Source : Observatoire des territoires, 2018

En 2018, 4,6 % des résidences principales du département étaient suroccupées, contre 7,6 % pour l'Occitanie.

Résidences principales selon le combustible principal utilisé

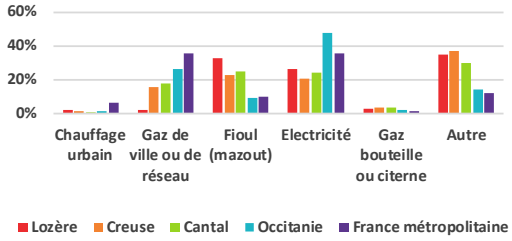

Source : INSEE 2020

En 2020, 33% des résidences principales du département utilisaient le fioul comme combustible principal, contre 10% pour la France métropolitaine.

Part des locaux raccordables à la fibre (FttH)* au 01/06/2023

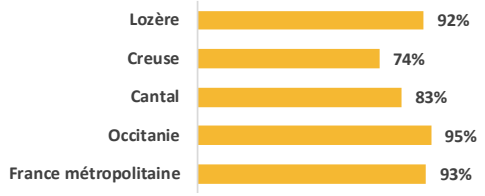

Source : ARCEP, juin 2023

En juin 2023, 92% des locaux du département étaient raccordables à la fibre, contre 93% pour la France métropolitaine.

1.3 LOGEMENTS, HABITAT

Quelle part du parc de logements sociaux ? Quelle typologie de ce parc social ?

LES DONNÉES SUR LE PARC LOCATIF SOCIAL

Quand ? Des données actualisées chaque année

Qui ? Des données transmises par les bailleurs sociaux au ministère chargé du Logement. Les bailleurs sociaux ont l'obligation de transmettre les informations sur leur patrimoine chaque année au ministère chargé du Logement.

Quoi ? Des données sur la typologie (surface, date de construction…) du parc de logement mais aussi sur le type de financement et de conventionnement de ces logements

***** Les logements foyers, les foyers de travailleurs et les résidences sociales ne sont pas pris en compte dans ce répertoire. De même, le Ministère exige que les *« logements que les bailleurs sociaux gèrent sans détenir de droit réel immobilier ou sans en avoir l'usufruit »* soient exclus du répertoire.

Evolution du nombre de logements sociaux*

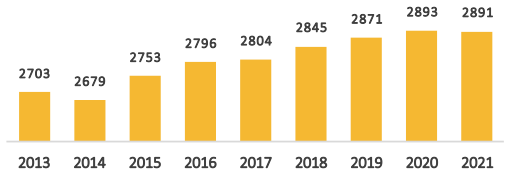

Source : Répertoire sur le Parc Locatif Social, 2021

En 2021, le nombre de logements sociaux du département était de 2 891, soit une évolution de +2 12 logements par rapport à 2014.

Logements sociaux par nombre de pièces

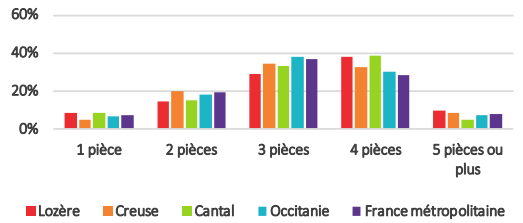

Source : Répertoire sur le Parc Locatif Social, 2021

En 2021, la Lozère totalise 29% de 3 pièces au sein de son parc social, contre 33% pour le Cantal.

Indicateurs clés - Taux de logements sociaux*, taux de vacance, date moyenne de construction, loyer moyen, DPE* énergie D, E, F ou G (énergivore)

	Taux de logements. sociaux	Taux de vacance du parc social	Date moy. de construction	Loyer moyen au m²	DPE énergie supérieur à D
Lozère	8,1%	6,8%	1 985	5,20 €	38%
Creuse	9,6%	10,9%	1 981	5,62 €	25%
Cantal	9,0%	3,8%	1 987	5,21 €	23%
Occitanie	11,1%	2,9%	1 991	5,77 €	7%
France métropolitaine	16,3%	2,9%	1 983	5,99 €	15%

Source : Répertoire sur le Parc Locatif Social, 2021

En 2021, le taux de logement sociaux (correspondant au rapport entre le nombre de logements sociaux et le total des résidences principales) était de 8,1% pour la Lozère, contre 9,6% pour la Creuse.

1.4 TYPOLOGIE DES FAMILLES ET TRANCHES D'ÂGE

Le territoire accueille-t-il beaucoup de personnes seules ? De couples avec enfants ? De familles monoparentales ? Les familles nombreuses sont-elles fortement représentées ?

LA DÉFINITION

Selon l'INSEE, un ménage désigne le ou les occupants d'un même logement, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté .

Cf. schéma du glossaire illustré en fin de document, qui présente les différents types de ménages et de familles.

LA MONOPARENTALITÉ

Les **familles monoparentales** sont de plus en plus nombreuses en France. Ces familles sont plus précaires et vivent fréquemment dans des logements surpeuplés. Elles ont été d'ailleurs en première ligne de la crise sanitaire du fait de pertes de revenus, de difficultés pour la garde d'enfants …

Toutefois, les parents seuls reforment souvent un couple avant le départ des enfants du domicile.

Indicateur clé | Répartition des ménages par type

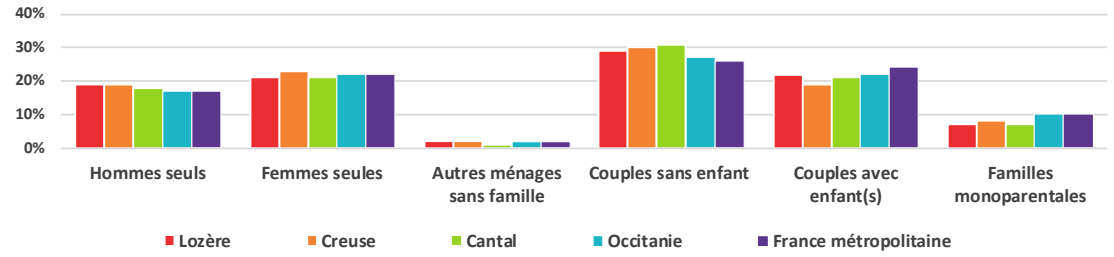

Source : INSEE 2020

En 2020, les hommes seuls représentaient 19% du total des ménages du département, contre 17% pour la France métropolitaine.

Les familles monoparentales avec enfant à charge

	2009	2014	2020	Evol. 2009-20
Lozère	2 329	2 350	2 530	+ 9%
Creuse	4 189	4 365	4 756	+ 14%
Cantal	4 359	4 634	5 167	+ 19%
Occitanie	213 411	239 350	281 081	+ 32%
France métropolitaine	2 611 319	2 861 431	3 275 079	+ 25%

Source : INSEE 2009-2020

Entre 2009 et 2020, les familles monoparentales du département sont passées de 2 329 à 2 530, ce qui correspond à une évolution de + 9%.

Familles par nombre d'enfants de moins de 25 ans

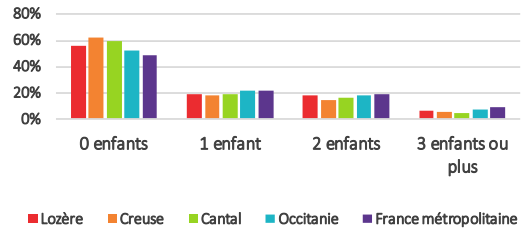

Source : INSEE 2020

En 2020, 6% des familles du département avaient 3 enfants ou plus, contre 5% pour le Cantal.

Lozère

Quelle est la part des familles avec des enfants à charge ?

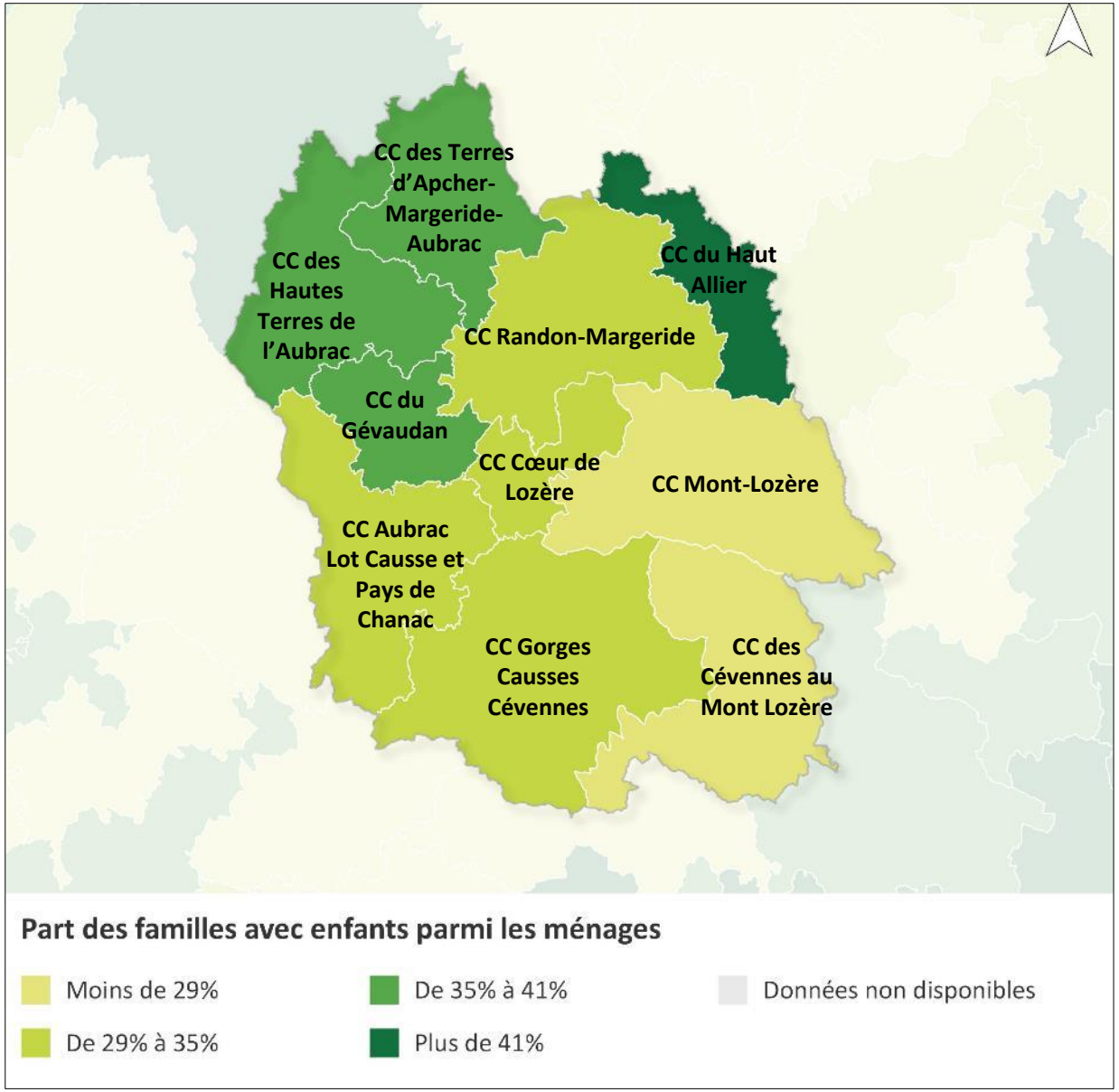

Source : INSEE 2020

Lozère

Quelle est la part des familles monoparentales dans la population ?

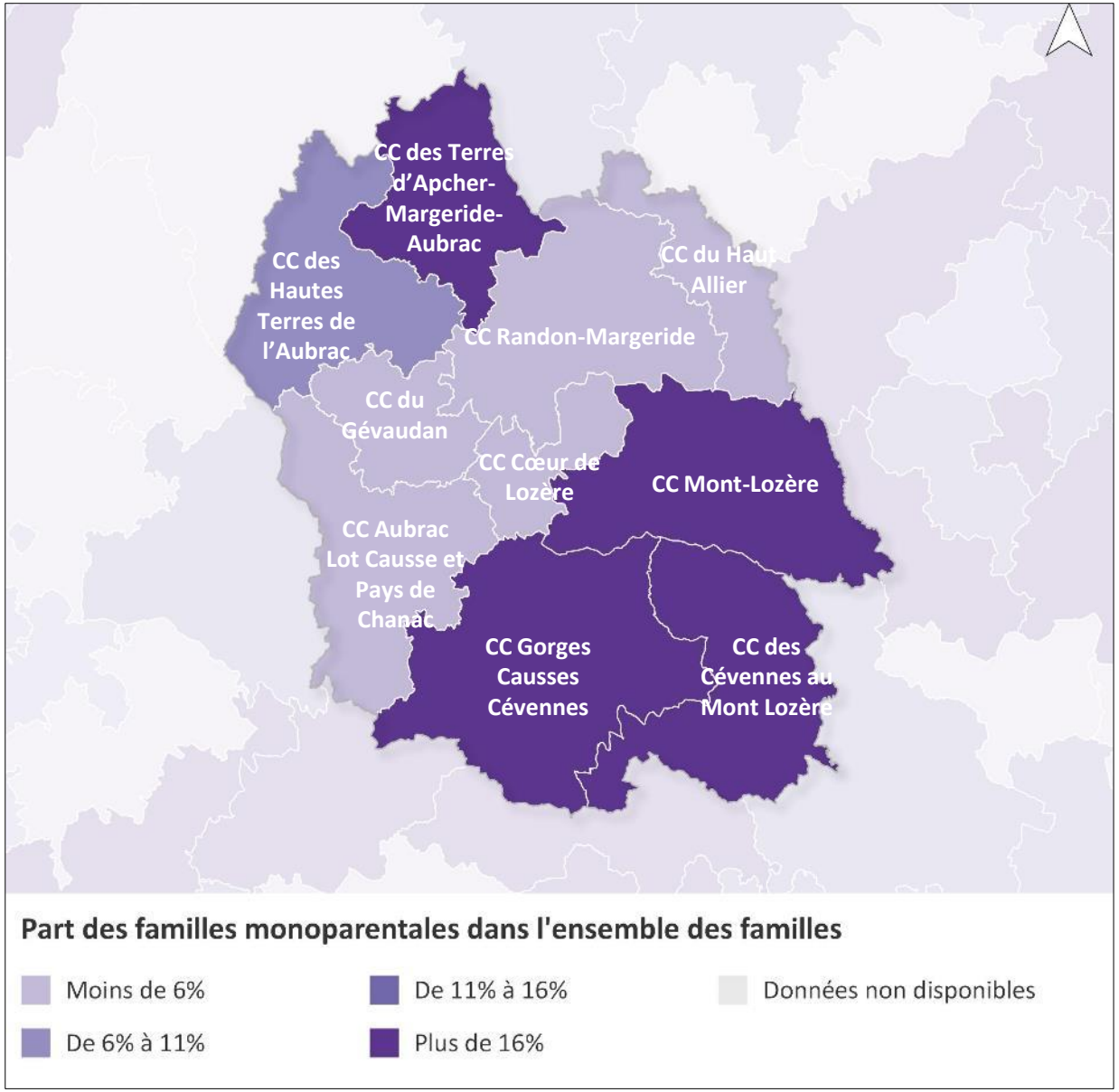

Source : INSEE 2020

1.4 TYPOLOGIE DES FAMILLES ET TRANCHES D'ÂGE

Combien y a-t-il de jeunes enfants dans le territoire ? Quels sont les besoins en modes de garde ? Quelle est la capacité théorique d'accueil des jeunes enfants ? L'offre est-elle suffisante ?

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ

Besoins en modes de garde élevés

= Part des 0-3 ans élevée

\+ Faible part des 2 ans scolarisés

\+ Forte proportion de parents qui travaillent

LA DÉFINITION

Selon les modalités de calcul de la CAF, les « **places d'accueil** » correspondent à tous les modes d'accueils individuels et collectifs présents pour les moins de 3 ans : assistants maternels, établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE), écoles maternelles et gardes à domicile (autres).

Part des moins de 3 ans au sein de la population

	2009	2014	2020
Lozère	3,1%	2,7%	2,5%
Creuse	2,5%	2,4%	2,1%
Cantal	2,8%	2,6%	2,3%
Occitanie	3,3%	3,2%	2,9%
France métropolitaine	3,7%	3,6%	3,2%

Source : INSEE 2009-2020

En 2020, les moins de 3 ans représentent 2,5% de la population pour la Lozère, contre 3,1% en 2009.

Moins de 3 ans par situation d'emploi du monoparent ou des deux parents

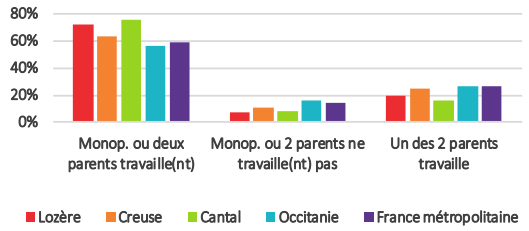

Source : INSEE 2020

En 2020, la part des moins de 3 ans du département dont le ou les parent(s) ne travaille(nt) pas était de 7%.

Part des 2 ans scolarisés

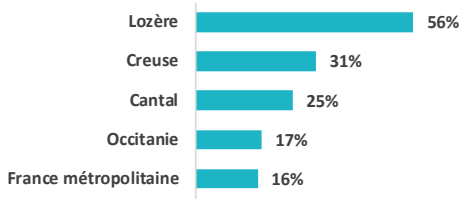

Source : INSEE 2020

En 2020, la part des deux ans scolarisés était de 56% pour la Lozère, alors qu'elle était de 16% pour la France métropolitaine.

Nombre de places d'accueil (tous modes de garde confondus) pour 100 enfants de moins de 3 ans

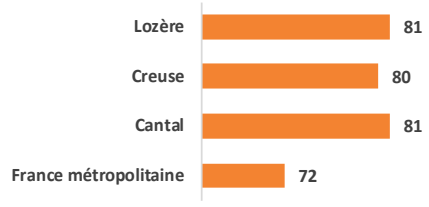

Source : CAF 2021

En 2021, le taux de couverture global de l'offre d'accueil du jeune enfant du département était de 81 pour 100 enfants de moins de 3 ans.

1.4 TYPOLOGIE DES FAMILLES ET TRANCHES D'ÂGE

Quel est le mode de garde majoritaire ? Les assistants maternels sont-ils en sous-activité ? Ou y a-t-il un manque de places disponibles ?

L'ASSISTANT MATERNEL D'AUJOURD'HUI

Historiquement, l'accueil des tout petits est peu valorisé socialement et associé à des qualités dites « naturellement féminines ». En réalité, par rapport à la « nounou d'hier », le métier d'assistant maternel d'aujourd'hui s'est largement professionnalisé (agrément délivré par la PMI, formation…) dans un travail de co-éducation avec les parents.

Le profil type de l'assistant maternel ? Dans 99% des cas, c'est une femme, elle-même mère mais n'ayant plus d'enfants en bas âge, la quarantaine, plutôt issue d'une classe populaire (mais non précarisée).*

À noter que le métier d'assistant maternel est de moins en moins attractif, tel qu'en témoigne les fortes baisses du nombre d'assistants maternels partout en France sur les dernières années.

* «Position sociale, conditions de travail et d'emploi au quotidien», Revue de littérature sur les assistantes maternelles n°197, Caisse Nationales des Allocations familiales (CNAF), 2017

Nombre d'enfants accueillis chez un assistant maternel pour 100 enfants de moins de 6 ans

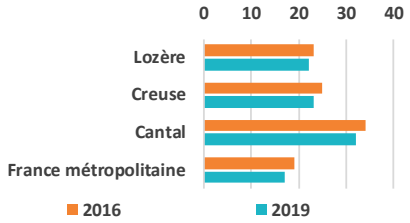

Source : CAF 2019

En 2019, il y avait 22 enfants du département accueillis chez les assistants maternels pour 100 enfants de moins de 6 ans.

Indicateurs d'activité des assistants maternels

	Heures par enfant		Rémunération mensuelle moyenne	
	2016	2019	2016	2019
Lozère	78	71	1 291 €	1 205 €
Creuse	95	95	1 080 €	1 018 €
Cantal	91	87	1 060 €	1 060 €
Occitanie	100	100	1 297 €	1 227 €
France métropolitaine	100	101	1 199 €	1 170 €

Source : CAF 2019

Le nombre moyen d'heures par enfant accueilli chez un assistant maternel était de 71 en novembre 2019 pour la Lozère.

Places d'accueil du jeune enfant par type - En nb

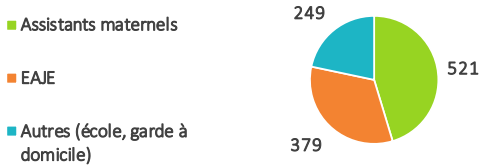

Source : CAF 2020

En 2020, la Lozère comptait 521 places en accueil individuel (assistants maternels).

Places d'accueil du jeune enfant par type - En %

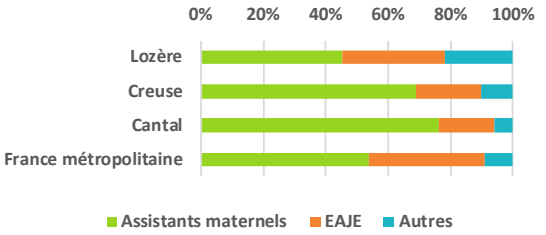

Source : CAF 2020

En 2020, le nombre de places d'accueil collectif petite enfance (EAJE) était de 379, soit 33% de l'offre d'accueil pour la Lozère.

1.4 TYPOLOGIE DES FAMILLES ET TRANCHES D'ÂGE

Quel recours à quels modes de garde de la part des familles ? Certains parents renoncent-ils à leur activité professionnelle pour garder leurs enfants ?

LA PAJE

La **Prestation d'Accueil du Jeune Enfant (PAJE)**, qui constitue la principale aide au mode de garde, se divise en deux grandes catégories (cumulables entre elles) :

- **PreParE =** parents qui ont réduit ou cessé leur activité professionnelle pour élever leur(s) enfant(s)
- **CMG =** parents qui travaillent et qui ont recours à un mode de garde (assistant maternel ou micro-crèche)

Mis en lien avec le nombre de naissances, ces indicateurs permettent d'avoir une vision de l'évolution récente des besoins en matière de mode de garde.

Allocataires de la PAJE* parmi les allocataires CAF en 2021

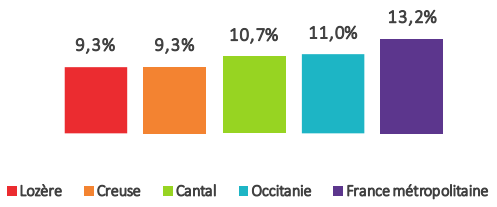

Source : CAF 2021

En 2021, 9,3% des foyers CAF du département bénéficiaient de la PAJE, contre 11,0% pour l'Occitanie.

Bénéficiaires de la PreParE* pour 100 enfants de moins de 3 ans

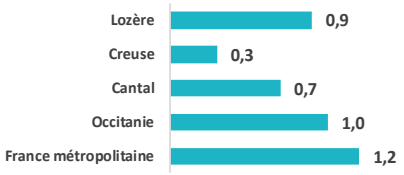

Nb de foyers bénéficiaires de la Prepare : 123

Source : CAF 2021

En 2021, il y avait 0,9 allocataires de la PreParE pour 100 enfants de moins de 3 ans, contre 1,2 pour la France métropolitaine.

L'évolution des allocataires de la PAJE*

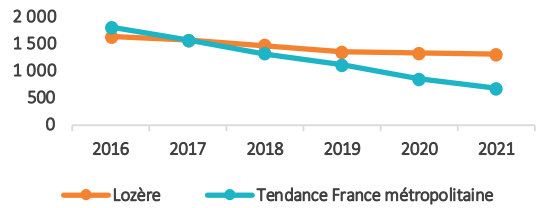

Source : CAF 2016-2021

Entre 2016 et 2021, le nombre de foyers allocataires de la PAJE de base est passé pour la Lozère de 1 642 à 1 314.

L'évolution des allocataires du CMG* assistant maternel et de la PreParE*

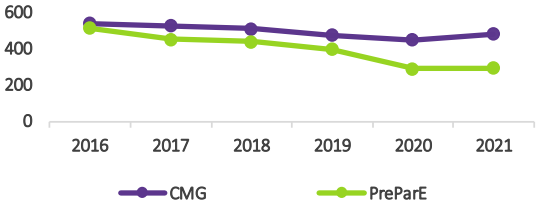

Source : CAF 2016-2021

Entre 2016 et 2021, le nombre de foyers allocataires de la CMG assistant maternel est passé pour la Lozère de 543 à 485.

Lozère

Quelle est la part des moins de 3 ans dans le territoire ?

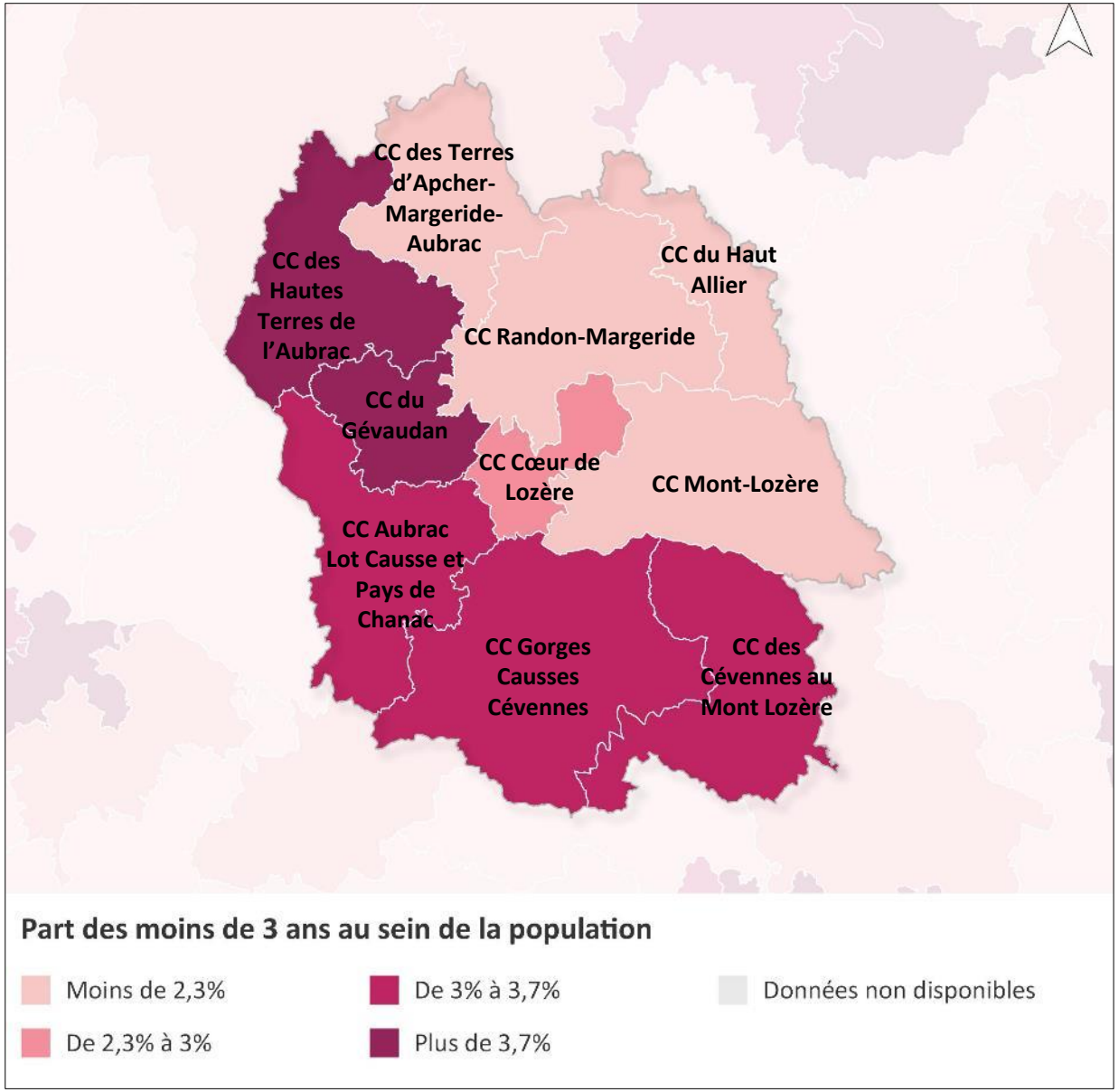

Source : INSEE 2020

1.4 TYPOLOGIE DES FAMILLES ET TRANCHES D'ÂGE

Quelle est la part d'enfants et d'adolescents dans le territoire ? Où sont-ils scolarisés ?

L'INDICE DE POSITION SOCIALE

L'indice de position sociale des élèves (IPS) permet de mesurer la situation sociale des élèves dans les établissements scolaires français. Il est construit à partir des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) des représentants légaux des élèves.

Plus l'IPS est élevé, plus l'élève évolue dans un contexte familial favorable aux apprentissages.

Bon à noter : cette donnée a été rendue publique en 2022, suite à une décision du tribunal administratif*.

**Tribunal administratif de Paris (13 juillet 2022, req. n° 2016855/5-2)*

Part des 3-17 ans au sein de la population

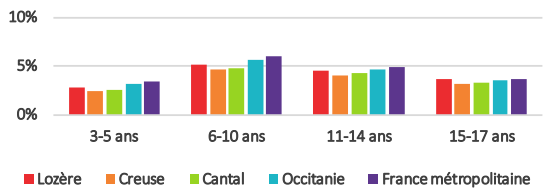

Part des 3-17 ans dans la pop : 16%

Source : INSEE 2020

En 2020, la part des 3-5 ans au sein de la population était de 2,8% pour la Lozère, contre 3,4% pour la France métropolitaine.

Lieu de scolarisation des 11-17 ans

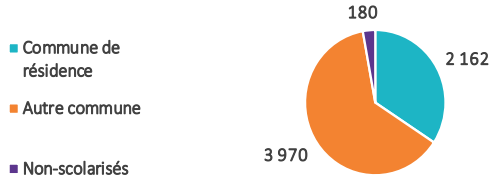

Source : INSEE 2020

En 2020, 3 970 enfants de 11-17 ans du département étaient scolarisés en dehors de leur commune de résidence.

Évolution des 3-17 ans

	2009	2014	2020	Evol. 2009-20
3-5 ans	2 540	2 336	2 166	- 15%
6-10 ans	4 166	4 278	3 984	- 4%
11-14 ans	3 273	3 402	3 506	+ 7%
15-17 ans	2 485	2 596	2 806	+ 13%
TOTAL	12 465	12 612	12 462	- 0%

Source : INSEE 2009-2020

Entre 2009 et 2020, le nombre de 3-5 ans est passé de 2 540 à 2 166, soit une évolution de - 15% pour la Lozère.

Indice de Position Sociale (IPS) des élèves de primaire/élémentaire, collégiens et lycéens

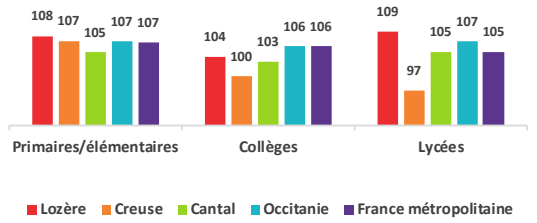

Source : Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse, 2021

À la rentrée 2021-2022, l'Indice de Position Sociale des collégiens du département était de 104, contre 103 pour le Cantal.

1.4 TYPOLOGIE DES FAMILLES ET TRANCHES D'ÂGE

Les jeunes partent-ils ailleurs pour leurs études/formations ou leur 1er emploi ? Vivent-ils toujours chez leurs parents ?

LOGEMENT DES JEUNES ET AUTONOMIE

En lien avec l'augmentation du chômage, le rallongement des études et la hausse des prix des logements, le nombre de jeunes adultes vivant chez leurs parents a augmenté depuis le début des années 2000.

Le parcours vers l'indépendance est également plus sinueux qu'auparavant. Un jeune peut ainsi connaître plusieurs périodes d'aller-retours dans le logement parental, pour diverses raisons : fin d'un cycle d'études, séparation amoureuse, difficultés financières et/ou perte d'un emploi.

En 2021, 58% des jeunes vivent principalement chez leurs parents, et 42% vivent dans un logement indépendant. Les jeunes hommes sont, par ailleurs, plus nombreux que les jeunes femmes à vivre chez leurs parents (49%, contre 42%).*

Suite à la crise sanitaire, 25% des jeunes sont retournés au domicile de leurs parents.

** Baromètre DJEPVA, 2021*

Évolution des 18-29 ans

	2009	2014	2020	Evol. 2009-20
18-24 ans	5 269	5 051	4 998	**- 5%**
25-29 ans	3 923	3 677	3 356	**- 14%**
TOTAL	9 192	8 728	8 354	**- 9%**

Source : INSEE 2009-2020

Entre 2009 et 2020, le nombre de 18-24 ans du département est passé de 5269 à 4998 soit une évolution de - 5%.

Part des 18-29 ans au sein de la population

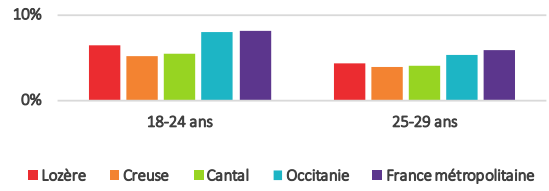

Part des 18-29 ans dans la pop : 11%

Source : INSEE 2020

En 2020, la part des 25-29 ans au sein de la population était de 4,4% pour la Lozère, contre 5,9% pour la France métropolitaine.

Mode de cohabitation des 15-24 ans

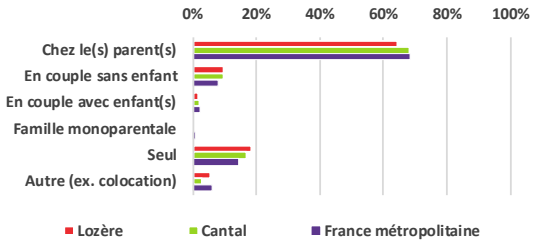

Source : INSEE 2020

En 2020, 18% des 15-24 ans du département vivaient seuls, contre 17% pour le Cantal.

Mode de cohabitation des 25-29 ans

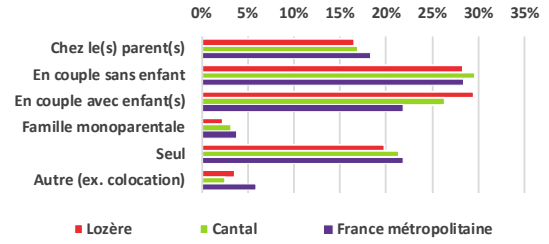

Source : INSEE 2020

En 2020, 20% des 25-29 ans du département vivaient seuls, contre 21% pour le Cantal.

Lozère

Quelle est la part des moins de 18 ans dans la population ?

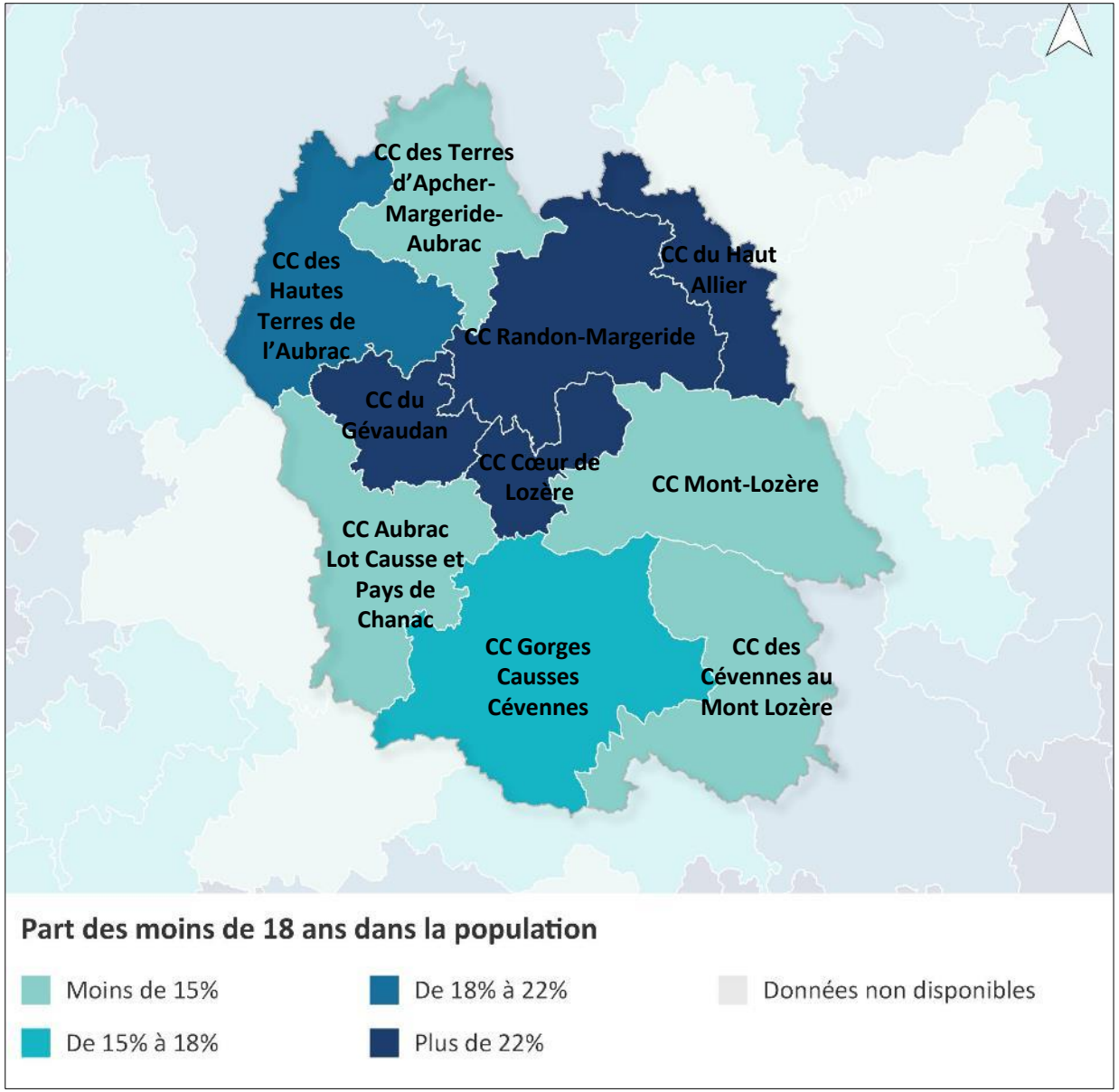

Source : INSEE 2020

1.4 TYPOLOGIE DES FAMILLES ET TRANCHES D'ÂGE

Les jeunes du territoire ont-ils plutôt un profil étudiant ou jeune actif ? Quelle est la part des jeunes en situation de précarité (chômage, instabilité de l'emploi…) ?

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ

Le **taux de scolarisation** par tranche d'âge est un indicateur des difficultés des jeunes dans un territoire :

- Faible taux de scolarisation des 15-17 ans = potentiel décrochage scolaire au collège/lycée
- Faible taux de scolarisation des 18-24 ans = probables difficultés d'accès aux études supérieures et/ou formation au sens large

A noter que les « scolarisés » sont les élèves, étudiants et apprentis.

LES JEUNES ET LES TEMPS PARTIELS

39% des jeunes de 18-29 ans cherchent avant tout un bon équilibre entre vie personnelle et professionnelle dans leur travail*. Certains optent pour des temps partiels pour aller dans ce sens !

** Sondage OpinionWay 2017*

Scolarisation des 15-29 ans

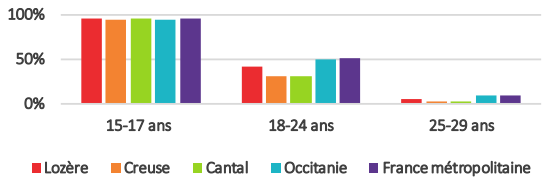

Total des élèves, étudiants, stagiaires non rémunérés (15-64 ans) pour la Lozère : 4 220

Source : INSEE 2020

En 2020, 42% des 18-24 ans du département étaient scolarisés, contre 51% pour l'Occitanie.

Les chômeurs de 15-29 ans

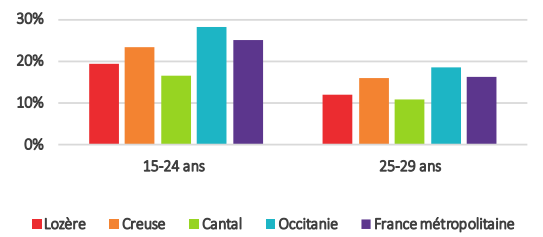

Source : INSEE 2020

En 2020, la Lozère enregistrait un taux de chômage de 19% pour les 15-24 ans, alors que ce chiffre était de 17% pour le Cantal.

Les 20-24 ans en CDI ou titulaires de la fonction publique

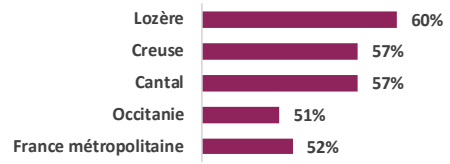

Nb de 20-24 ans occupant un emploi stable : 1 157

Source : INSEE 2020

En 2020, 60% des 20-24 ans salariés du département occupaient un emploi stable (CDI ou titulaires de la fonction publique).

Les 20-24 ans salariés à temps partiel

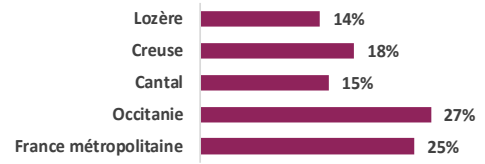

Nb de 20-24 ans à temps partiel : 267

Source : INSEE 2020

En 2020, 14% des 20-24 ans salariés du département travaillaient à temps partiel, contre 15% pour le Cantal.

ithéa
ithea-conseil.fr

2.
LES SITUATIONS DE PRÉCARITÉ

2.1 Emploi et insertion

2.2 Revenus et précarité financière

SYNTHÈSE

- Une **insertion professionnelle réussie** pour les Lozériens
    - Un taux de chômage de 9% contre 14% en Occitanie mais 8% dans le Cantal
    - Une tendance à la baisse du nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) depuis 2018 : 4 585 DEFM en 2018 contre 4 100 en 2022
    - Une insertion plus complexe pour les jeunes (15-24 ans) en âge de travailler (19%), un phénomène qui s'observe également à l'échelle nationale
- Une **stabilité dans l'emploi pour une majorité des actifs occupés**, mais en proportion moins importante qu'ailleurs
    - 67% des actifs en CDI ou titulaires de la fonction publique en 2020, une proportion équivalente aux moyennes du Cantal et de la Creuse (66%) mais inférieure à la Région (70%) et à la France (74%)
    - Les travailleurs indépendants représentent une proportion importante des actifs occupés hors CDI (42% contre 29% en France et 34% en Occitanie)
- Un **revenu moyen** lozérien équivalent aux moyennes des autres territoires
    - Un revenu médian de 20 940€ à l'échelle de la Lozère contre 20 980€ en Occitanie et 21 140€ dans le Cantal
- Des **ménages monoparentaux ayant peu de ressources financières**
    - Le revenu médian des familles monoparentales s'élève à 17 160€ contre 21 180€ pour les couples avec enfant(s)
    - Des revenus similaires aux foyers monoparentaux d'autres territoires : 17 720€ pour le Cantal et 17 470€ en moyenne en France
- Toutefois, un **potentiel de précarité important** sur le territoire
    - 61% des foyers fiscaux non imposés, ayant donc des revenus modestes
    - 15% de la population vivant sous le seuil de pauvreté (qui s'élève à 60% du revenu médian soit 1 102€ par mois), cette proportion est équivalente à la moyenne nationale mais supérieure aux autres départements ruraux (12% pour la Creuse)
    - Une augmentation du nombre de foyers dont le revenu est constitué à 100% des prestations sociales entre 2010 et 2019 : de 1067 foyers à 1477 foyers
    - Une proportion notable de « **travailleurs pauvres** » avec 35% d'allocataires Caf bénéficiaires de la prime d'activité, une proportion équivalente à celle des territoires de comparaison
- **Un enjeu de recours aux droits**, le taux de pauvreté étant plus élevé sur le territoire mais le taux de bénéficiaires du RSA, de la prime d'activité et de la CSS moindre

2.1 EMPLOI ET INSERTION

Quelle est la part d'actifs dans le territoire ? Qui sont les inactifs (retraités, étudiants, personnes au foyer…) ? Quel taux de chômage ?

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ

Chômeur = actif sans emploi selon l'enquête nationale réalisée par l'INSEE

+ Avantage : au plus proche de la réalité du territoire
- Inconvénient : des données plus anciennes (2020)

Demandeur d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) = personne qui s'est inscrite à Pôle Emploi

+ Avantage : des données récentes, en 2021 voire 2023 (commune > à 5000 hab. ou échelle zone d'emploi)
- Inconvénient : des données incomplètes (tous les actifs au chômage ne s'inscrivent pas à Pôle Emploi)

Catégorie ABC = personnes devant accomplir des démarches de recherche d'emploi, pouvant être sans activité (cat. A) ou en activité réduite (cat. B et C).

Taux d'activité des 15-64 ans

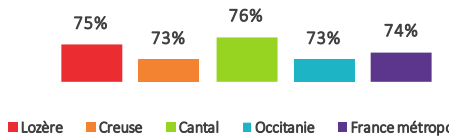

Nb d'actifs : 33 776

Source : INSEE 2020

En 2020, 75% des habitants du département de 15-64 ans étaient actifs, c'est-à-dire qu'ils étaient en emploi ou en recherche d'emploi.

Indicateur clé | Taux de chômage* des 15-64 ans

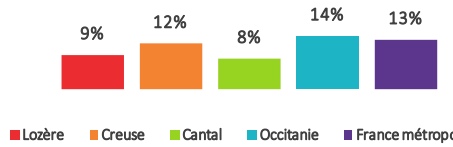

Nb de chômeurs au sens de l'INSEE : 2 924

Source : INSEE 2020

En 2020, le taux de chômage au sens de l'INSEE était de 9% pour la Lozère, contre 13% pour la France métropolitaine.

Evolution des DEFM de cat. ABC depuis 2009 –Série longue

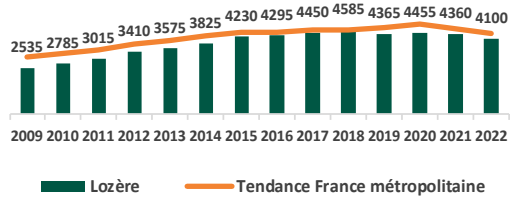

Source : Pole emploi 2009-2022

En 2022, le nombre de Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois de catégorie ABC du département était de 4 100.

Evolution du taux de chômage* par tranche d'âge

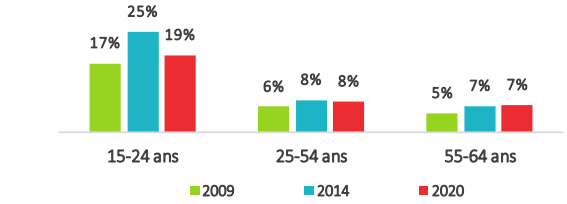

Source : INSEE 2009-2020

En 2020, 19% des 15-24 ans du département étaient au chômage, contre 17% en 2009.

Lozère

Quelle est la part de la population au chômage ?

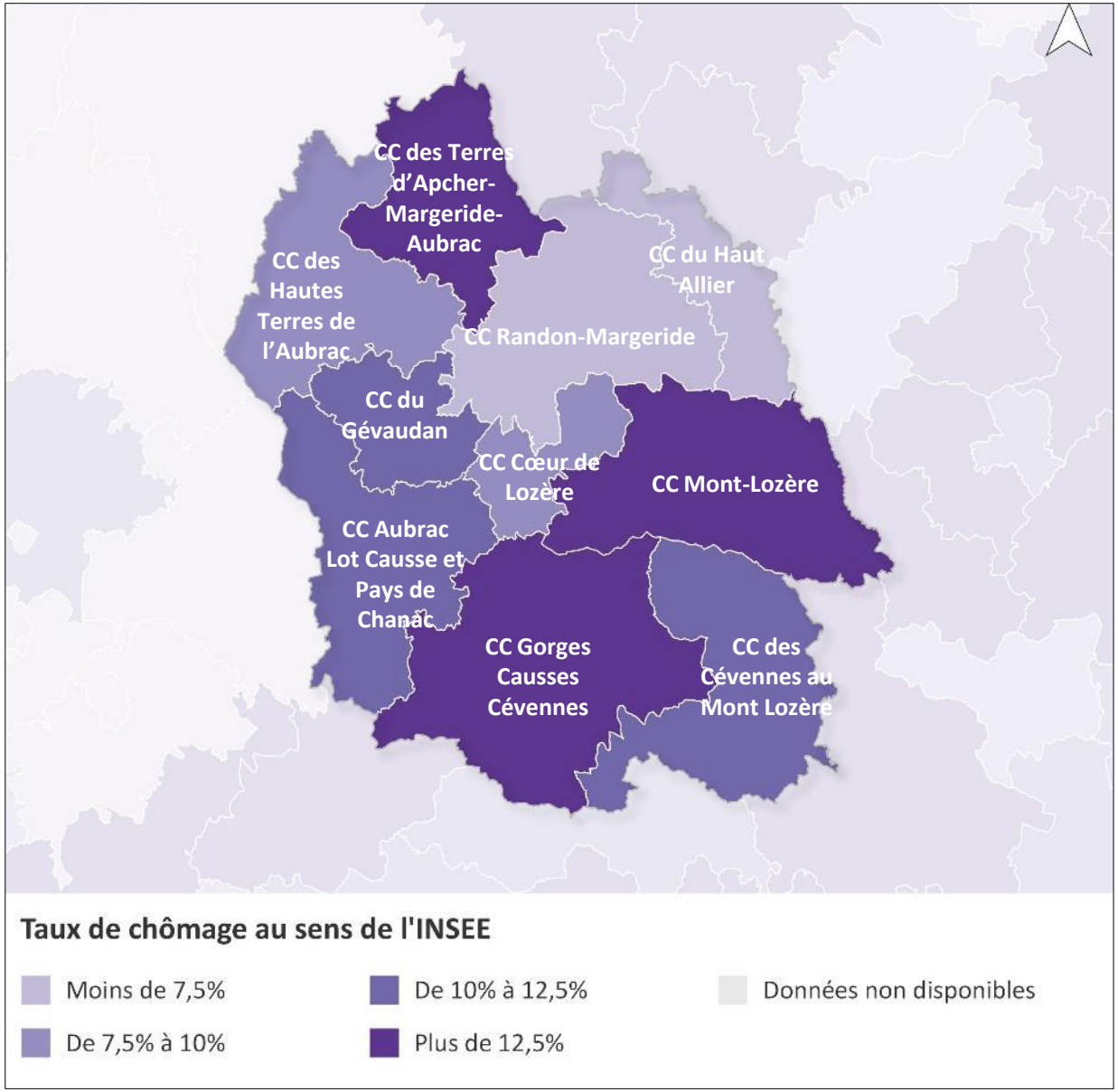

Source : INSEE 2020

2.1 EMPLOI ET INSERTION

Quelle stabilité de l'emploi dans le territoire (part du salariat, CDI…) ? Les habitants peuvent-ils trouver un travail dans leur commune de résidence ? Pour quel type d'emploi ?

ACTIFS OCCUPÉS PAR MODE D'EMPLOI : KÉSAKO ?

- **Si le nombre d'actifs est supérieur au nombre d'emplois** (indicateur supérieur à 1), le territoire a un caractère plutôt résidentiel
- **Si le nombre d'emplois est supérieur au nombre d'actifs** (indicateur inférieur à 1), le territoire est probablement une ville-centre ou accueille une grande administration/entreprise
- **Si la différence entre actifs et emplois est élevée**, les déplacements domicile-travail sont certainement nombreux

Actifs occupés par mode d'emploi

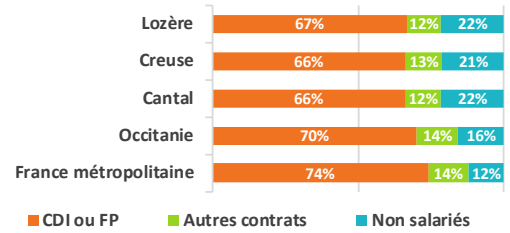

Source : INSEE 2020

En 2020, 67% des actifs occupés étaient en CDI ou titulaires de la fonction publique, c'est-à-dire occupaient un emploi stable.

Nombre d'actifs occupés pour un emploi dans la commune de résidence

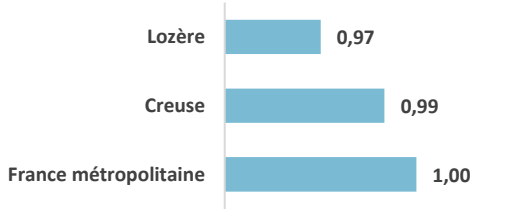

Source : INSEE 2020

En 2020, la Lozère enregistrait 0,97 actif résidant dans le territoire pour 1 emploi présent.

Répartition des autres modes d'emploi par type

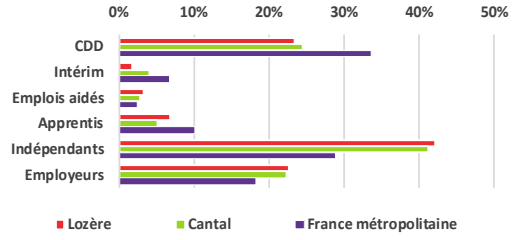

Source : INSEE 2020

En 2020, les CDD représentaient 23% des modes d'emploi hors CDI ou fonction publique, contre 34% pour la France métropolitaine.

2.2 REVENUS ET PRÉCARITÉ FINANCIÈRE

Quels sont les niveaux de revenus de la population ? Existe-il de fortes inégalités ?

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ

1. Revenu au 1er décile : 10 % des ménages touchent moins
2. Revenu au 5ème décile : 50 % des ménages touchent moins
3. Revenu au 9ème décile : 90 % des ménages touchent moins

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ

Il existe deux manières de calculer les revenus de la population :

- **Revenu moyen =** somme des revenus de l'ensemble des foyers fiscaux / total des foyers fiscaux
- **Revenu médian =** 50 % des foyers fiscaux perçoivent plus, 50 % des foyers perçoivent moins.

Le revenu médian est souvent plus proche de la réalité, de très hauts salaires pouvant tirer le revenu moyen vers le haut.

Revenu annuel moyen des foyers fiscaux

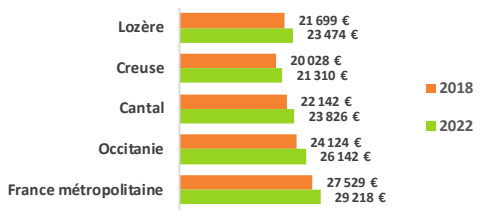

Source : DGFiP, revenus déclarés en 2022

Le revenu moyen déclaré était de 23 474€ par foyer fiscal pour la Lozère en 2022, contre 29 218€ pour la France métropolitaine.

Indicateur clé | La part des foyers fiscaux imposés

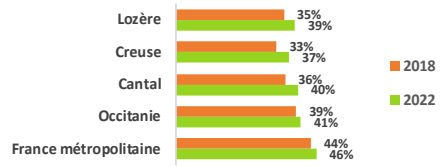

Nb de foyers fiscaux imposés : 18 004

Source : DGFiP, revenus déclarés en 2022

La part des foyers fiscaux imposés était de 39% pour la Lozère, contre 46% pour la France métropolitaine.

Le revenu aux 1er, 5ème et 9ème déciles

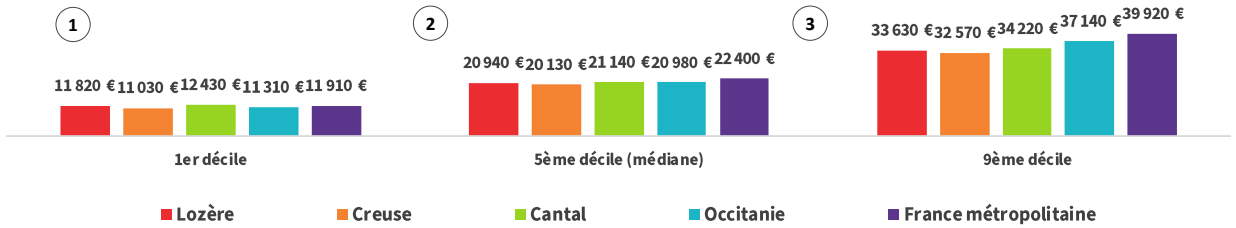

Source : FiLoSoFi 2020

En 2020, le plus riche des ménages des 10% les moins riches du département disposait d'un revenu annuel de 11 820€ contre 11 910€ pour la France métropolitaine.

2.2 REVENUS ET PRÉCARITÉ FINANCIÈRE

Revenu médian des ménages « Couples avec enfants) »

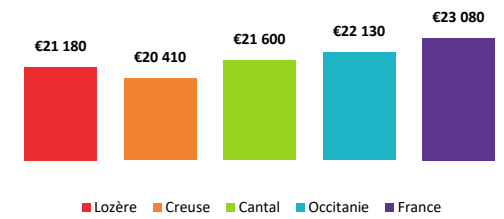

Source : Filosofi, 2020

En 2020, le revenu médian disponible des ménages Lozériens en couple avec enfant(s) s'élevait à 21 180€

Revenu médian des familles monoparentales

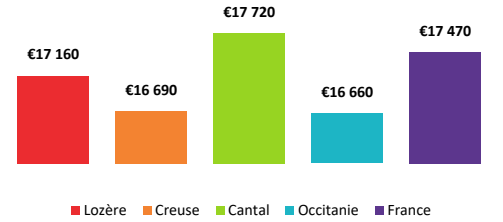

Source : Filosofi, 2020

En 2020, le revenu médian disponible des familles monoparentales Lozériennes s'élevait à 17 160€

Lozère

Quel est le revenu moyen des foyers fiscaux ?

Source : DGFiP 2022

2.2 REVENUS ET PRÉCARITÉ FINANCIÈRE

Les inégalités entre les plus riches et les plus pauvres sont-elles plus élevées qu'ailleurs ? Quelle est la part des ménages les plus fragiles ?

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ

Rapport interdécile élevé = écarts de revenus élevés au sein de la population

LE REVENU DE SOLIDARITÉ (RSA)

Le nombre de personnes dites au RSA a mécaniquement baissé depuis 2016 :

- Avant 2016 : **RSA = RSA socle** (plus de 25 ans avec de très faibles revenus et moins de 25 ans avec des enfants) **+ RSA activité** (travailleurs pauvres)
- Depuis 2016 **: RSA = RSA socle uniquement**, le RSA activité ayant été remplacé par la Prime d'activité

Le taux de pauvreté

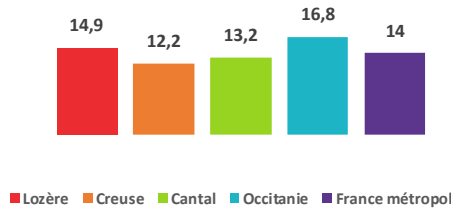

Source : FiLoSoFi 2020

En 2020, le taux de pauvreté des habitants du département s'élevait à 14,9 contre 14 pour la France métropolitaine.

Le rapport interdécile*

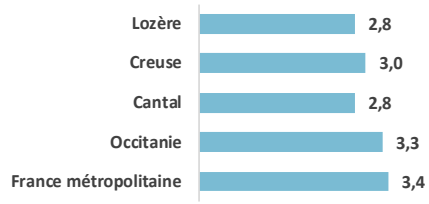

Source : FiLoSoFi 2020

En 2020, le revenu du ménage le plus pauvre des 10% les plus riches du département était 2,8 fois plus élevé que celui du plus riche des 10% les moins riches.

Foyers allocataires CAF au RSA* pour 100 ménages

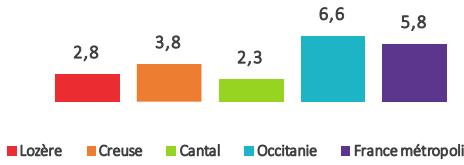

Nb de foyers allocataires CAF au RSA : 1 014

Source : caf.data, 2021

En 2021, il y avait pour la Lozère 2,8 foyers au RSA pour 100 ménages, contre 3,8 pour la Creuse.

Évolution des foyers allocataires CAF* au RSA

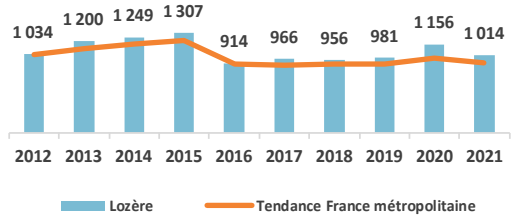

Source : caf.data 2012-2021

En 2021, on totalisait 1 014 foyers CAF allocataires du RSA pour la Lozère contre 914 en 2016.

2.2 REVENUS ET PRÉCARITÉ FINANCIÈRE

Quelle proportion des bénéficiaires de la prime d'activité (travailleurs pauvres) ? Les habitants en situation de précarité sont-ils en augmentation ?

LE NON-RECOURS AUX DROITS

Selon une enquête de la plateforme « Mes allocs » réalisée en janvier 2022, ce sont au moins 10 milliards d'euros d'aides sociales qui ne seraient pas réclamées par leurs potentiels bénéficiaires chaque année en France.

Il existe des variations importantes des taux de non-recours aux droits selon le type de prestations auxquelles les usagers pourraient prétendre mais aussi selon l'origine géographique des ayants-droits potentiels.

Pour le RSA, le taux de non-recours à l'échelle nationale est estimé à 35% des potentiels bénéficiaires et 53% pour la prime d'activité.

Bénéficiaires de la prime d'activité*

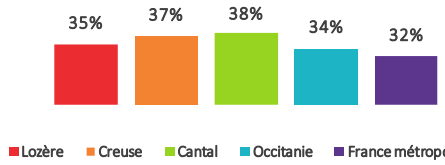

Nb de bénéficiaires de la prime d'activité : 4 963

Source : caf.data, 2021

En 2021, 35% des allocataires CAF du département bénéficiaient de la prime d'activité, contre 34% pour l'Occitanie.

Foyers CAF* dont le revenu est constitué entre 50% et 100% de prestations sociales*

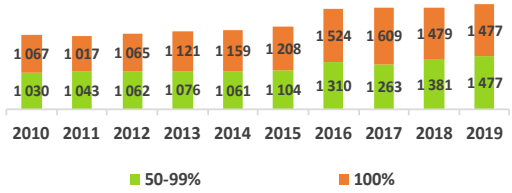

Source : caf.data 2010-2019

De 2010 à 2019, le nombre de foyers CAF dont le revenu est composé entre 50 et 99% de prestations sociales est passé de 1 030 à 1 477.

Foyers CAF* percevant une aide pour le logement*

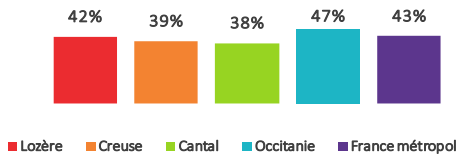

Nb de bénéficiaires aide pour le logement : 5 933

Source : caf.data, 2021

En 2021, 42% des foyers CAF bénéficiaient d'une aide pour le logement pour la Lozère.

Bénéficiaires de la CSS

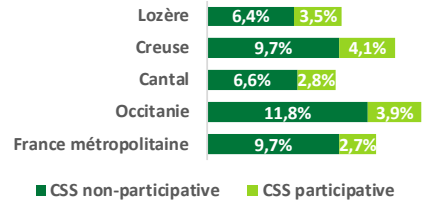

Source : Observatoire des fragilités, 2022

En 2022, les bénéficiaires de la CSS participative représentaient pour la Lozère 3,5% des assurés de la Sécurité sociale.

3.
L'OFFRE DESTINÉE AUX FAMILLES

- **Globalement, un territoire où il fait bon-vivre pour les familles**
    - 96,5% de répondants jugeant qu'en Lozère, il fait bon-vivre pour les familles (dont 61% de « tout à fait d'accord »)
    - 96% de répondants jugeant qu'ils ont tout ce qu'il leur faut pour s'accomplir en tant que parent sur leur territoire (dont 19% de « tout à fait d'accord »)

SYNTHÈSE – OFFRE ASSOCIATIVE PARENTALITÉ

Cf. Données complètes page 53

- **Une offre développée en matière associative en Lozère, avec une place importante accordée aux sports et au lien social mais moindre en termes de parentalité**
  - Un tissu associatif riche avec 3 597 associations en 2023, soit 4,7 associations pour 100 habitants. Cette proportion est équivalente aux départements de comparaison, mais bien supérieure à la moyenne nationale (2,8). La richesse du tissu associatif peut parfois constituer un frein à la cohérence de l'offre et du maillage local : *« On attendrait plus de collectif, de synergies, de mutualisation. Mais les acteurs ne se coordonnent pas tant que ça. »**
  - Un bon maillage sur le département en termes d'Espaces de Vie Sociale (17 EVS répartis sur l'ensemble de la Lozère et 1 centre social à Mende), dont une majorité sont gérés par les Foyers Ruraux. Des EVS dont le rôle est central sur le département, en tant que première porte d'entrée pour les familles : *« Les EVS sont bien implantés localement, ce sont de vrais points relais pour les familles »**
  - Un besoin d'appui en termes de compétences dans certaines associations pour accompagner les projets (réponse à des appels à projet, etc)
  - Un nombre relativement réduit d'associations oeuvrant dans le champ de la parentalité (Naitre et Grandir, Contelicot) : *« Les EVS n'ont pas encore investi le champ de la parentalité aujourd'hui en Lozère »**
  - Comme partout en France, l'enjeu de la mobilisation et du renouvellement du bénévolat se pose en Lozère pour pouvoir poursuivre le développement des actions associatives

Implantation des EVS

  - La CCSS, chef de file en matière de parentalité, dont le schéma des services aux familles, signé fin 2023, fixe pour ambition *« d'accompagner les parents lozériens dans l'exercice de leur parentalité et pour trouver une offre d'accueil de qualité »* en déployant un lieu ressource parentalité et en promouvant l'offre de services des dispositifs d'appui à la parentalité

**Verbatim issus des entretiens ayant eu lieu en Janvier 2024 avec les acteurs locaux*

SYNTHÈSE – OFFRE CULTURELLE ET SPORTIVE

Cf. Données complètes page 54

- **Un territoire moins culturel que sportif** mais qui n'est pas pour autant dépourvu d'accès à la culture !
    - Un territoire bien doté en équipements culturels, avec 10 équipements culturels pour 10 000 habitants, autant que dans la Creuse et le Cantal mais plus qu'à l'échelle régionale et nationale
- **Un territoire sportif :**
    - Un territoire extrêmement bien doté en équipements sportifs, avec 92 équipements sportifs pour 10 000 habitants contre 54 dans la Creuse et 59 dans le Cantal
        - Mais un enjeu d'accessibilité équitable des habitants aux équipements sportifs : *« Si un enfant veut faire du sport comme aller à la piscine, il faut faire de la route. C'est une vraie organisation en termes de déplacements. »**
    - Les habitants sont investis dans les structures sportives du territoire avec 29% de licenciés au sein de la population, contre 23% en Occitanie et 21% en France
        - Une tendance qui se vérifie notamment chez les enfants et les jeunes, qui sont de plus en plus nombreux à être licenciés sportifs
    - Mende, reconnue ville la plus sportive de France

Taux d'équipements culturels et sportifs (pour 10 000 hab.)

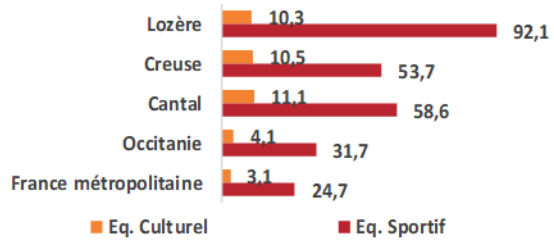

Source : Base Permanente des Equipements, 2021

En 2021, le nombre d'équipements culturels du département pour 10 000 habitants était de 10,3, contre 11,1 pour le Cantal.

**Verbatim issus des entretiens ayant eu lieu en Janvier 2024 avec les acteurs locaux*

SYNTHÈSE – OFFRE POUR LES TOUT-PETITS

- Pour l'accueil des moins de 3 ans, des répondants ayant principalement recours :
  - Aux multi-accueils, pour 53% d'entre eux
  - Aux assistant(e)s maternel(le)s, pour 32% d'entre eux
- **Des parents majoritairement satisfaits de leur mode de garde :** 89% de répondants satisfaits de leur mode de garde et 87% de répondants ayant obtenu leur premier choix de mode de garde
  - 90,5% de satisfaction chez les répondants ayant obtenu le mode de garde de leur choix
  - 60,8% de satisfaction chez les répondants ayant un mode de garde différent de leur choix initial
- Parmi les 24 répondants insatisfaits de leur mode de garde, deux raisons principales :
  - La **distance** par rapport au domicile ou au lieu de travail (37,5%, 9 répondants sur 24)
  - Les **horaires d'ouverture** (25%, 6 répondants sur 24)
- Les « autres » causes d'insatisfaction invoquées :
  - 3 répondants n'ayant pas trouvé de mode de garde
  - 1 répondant contraint de changer de mode de garde
  - 1 répondant contraint de combiner deux modes de garde pour pallier les horaires restreints
- Les **RPE**, structures réalisant principalement de l'animation autour de la petite enfance mais *« qui ont aujourd'hui peu de plus-value en matière d'accompagnement à la parentalité »**
- 4 **LAEP** sur le territoire, suite à la fermeture de celui de Marvejols. Des LAEP dont la fréquentation est fluctuante et ne touchant pas toutes les familles : *« Dans le LAEP où je vais, ce sont les nouveaux arrivants qui viennent, pas les Lozériens »**

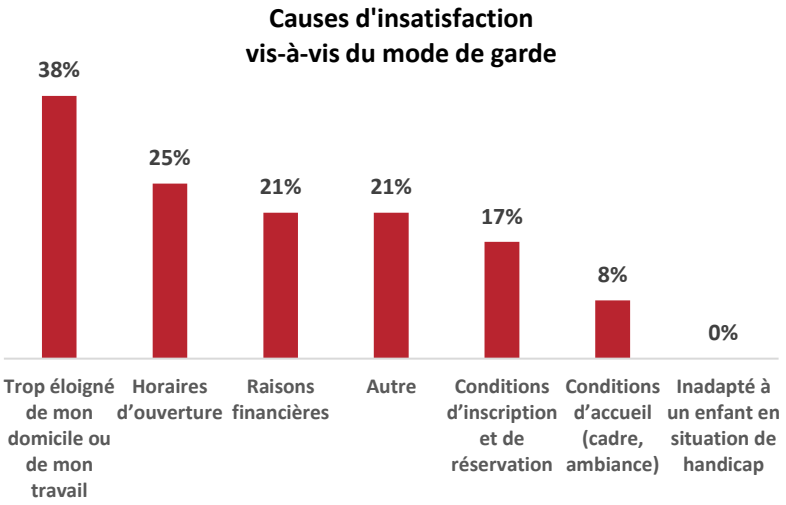

**Verbatim issus des entretiens ayant eu lieu en Janvier 2024 avec les acteurs locaux*

SYNTHÈSE – OFFRE DE SANTÉ

Cf. Données complètes page 55

- **En termes de densité, une offre de soins en médecins généralistes assez importante** comparativement à d'autres territoires
    - Près de 10 médecins généralistes pour 10 000 habitants, une proportion pouvant être considérée comme satisfaisante, elle est équivalente aux moyennes régionale et nationale. On comptait 74 médecins généralistes en Lozère en 2021
    - En revanche, en termes d'accessibilité (temps de trajet pour y accéder), des indicateurs moindres qu'ailleurs
- **Un accès complexe à des spécialités médicales** sur le territoire
    - Une offre de spécialistes beaucoup plus limitée avec 2,7 spécialistes pour 10 000 habitants, contre 8 en moyenne en Occitanie et en France, 4,2 dans la Creuse et 3,8 dans le Cantal
    - Une accession potentielle localisée aux soins urgents supérieure à d'autres territoires : les Lozériens ont accès à un dispositif de soins urgents en moins de 43 minutes, contre 24 minutes en moyenne en France
    - Parmi les 114 parents ayant répondu à la question ouverte « Manque-t-il quelque chose sur votre territoire pour pouvoir s'épanouir pleinement en famille ? », 10 ont évoqué le manque de structures de soin et de médecins

SYNTHÈSE – OFFRE ACCUEIL DE LOISIRS

- 64% de répondants ne confiant pas leur(s) enfant(s) à des accueils de loisirs
- Parmi les répondants ayant recours aux accueils de loisirs, 73% de satisfaits (un taux moindre que sur l'offre petite enfance)
- **Parmi les répondants insatisfaits** (79 répondants), deux causes principales :
    - Les **horaires** d'ouverture des accueils (44%)
    - Des **raisons financières** (42% des répondants)
- Les « autres » causes d'insatisfaction :
    - La pédagogie des encadrants, la nature des activités (5 réponses)
    - La fermeture des structures sur le temps des vacances scolaires (3 réponses)
    - L'inaccessibilité aux très jeunes enfants (2 réponses)
- A noter, une **bonne qualité d'accueil sur le département** grâce aux effectifs réduits qui est à noter également pour l'enseignement : *« Il y a des effectifs très petits en primaire, ce qui est une vraie force pour le territoire »**

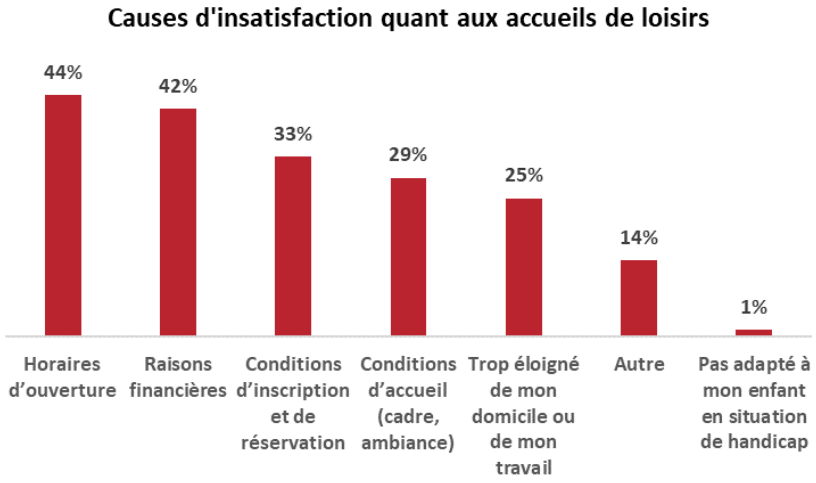

**Verbatim issus des entretiens ayant eu lieu en Janvier 2024 avec les acteurs locaux*

SYNTHÈSE – OFFRE PARENTALITÉ

Les parents ont été interrogés quant à leur participation aux offres qui leur sont destinées :

- Toutes offres confondues, **37% de parents répondent « je n'en ressens pas le besoin »** contre seulement 21% de réponses indiquant une fréquentation empêchée par une raison quelconque
- **L'activité la plus courue : les sorties parents-enfants** fréquentées par 48% des répondants (151 réponses sur 332), contre seulement 21% des répondants qui n'en ressentent pas le besoin (66 réponses)
- **L'activité la moins courue : les groupes de parole entre parents**, fréquentés par 8% des répondants (23 réponses), tandis que 50% des répondants n'en ressentent pas le besoin (152 réponses sur 302)
- **L'activité la moins adaptée aux besoins du public : les ateliers parents-enfants**, fréquentés par 20% des répondants, tandis que 46% des répondants sont empêchés d'y assister pour diverses raisons (principalement les horaires, pour 22% des répondants)

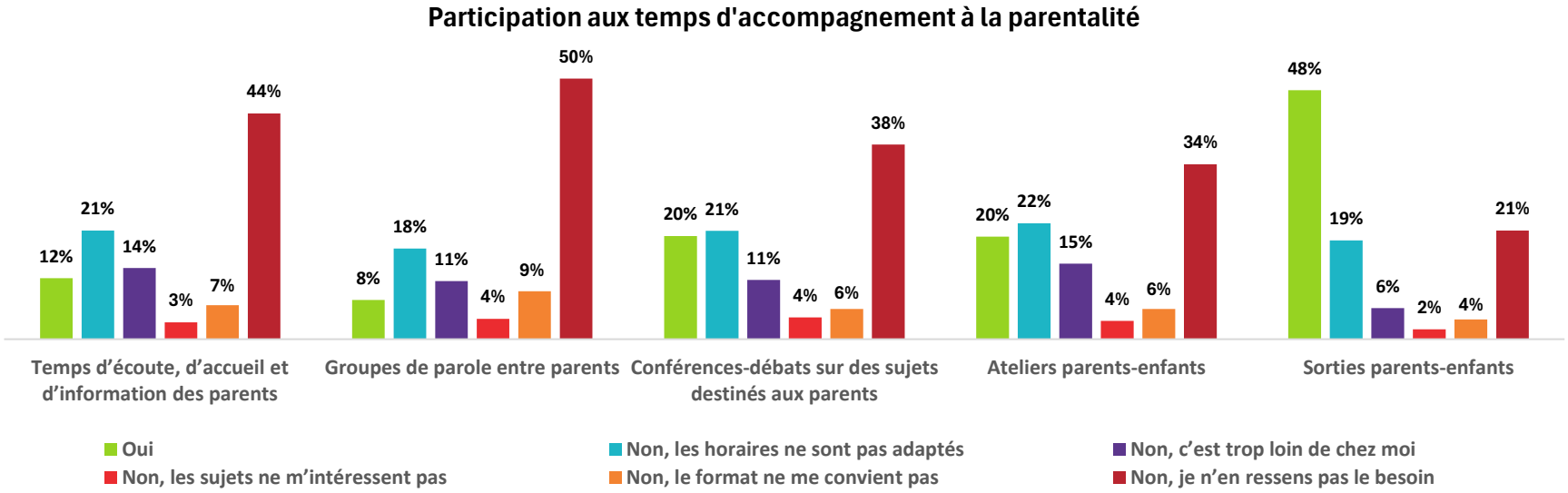

SYNTHÈSE – MOYENS D'INFORMATION

- Des répondants s'informant principalement :
  - Sur les **réseaux sociaux** (67% 212 réponses)
  - Par le **bouche-à-oreille** (64%, 202 réponses). Un moyen de faire connaître l'offre puissant sur le territoire
- Un **recours moindre aux supports d'information papier** :
  - La presse locale, pour 25% des répondants (80 réponses)
  - Les magazines des collectivités, pour 23% des répondants (72 réponses)
  - L'affichage public, pour 3,5% des répondants (11 réponses)
- Des répondants rencontrant des difficultés à trouver les informations sur la vie locale (47% des répondants)

Mode d'information préféré des répondants en matière de vie locale

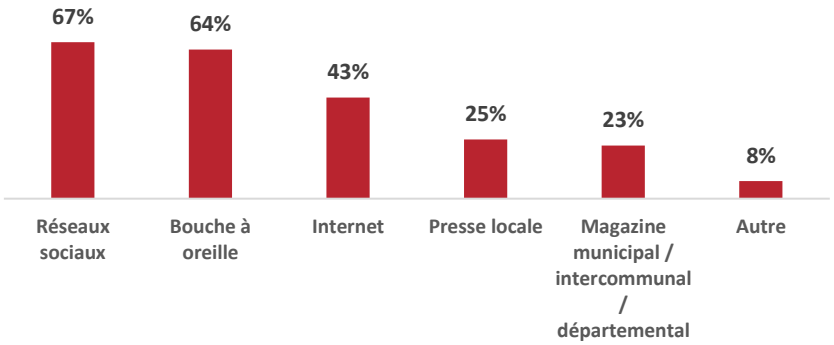

Parmi les « autres » modes d'information, 11 répondants mentionnant l'affichage public et 13 répondants citant diverses structures publiques ou associatives (écoles, Vivre à Vialas…)

- **Une forte participation à la vie locale (69%)**
  - Parmi ceux ne participant pas aux évènements organisés sur le territoire :
    - Des répondants invoquant très majoritairement un manque de temps (71%, 66 répondants sur 93)
    - Seulement 20% de répondants n'étant pas tentés par les évènements proposés (19 répondants sur 93)
- Parmi les parents d'un enfant de moins de 3 ans, 75% de répondants ayant au moins connaissance du **site Internet 1000-premiers-jours.fr** (150 répondants sur 201) et 38% de répondants ayant déjà consulté le site

ZOOM - LA VIE ASSOCIATIVE

Y a-t-il un fort dynamisme associatif ? Le tissu associatif est-il composé de structures historiquement implantées ou de jeunes associations ?

Associations pour 100 habitants

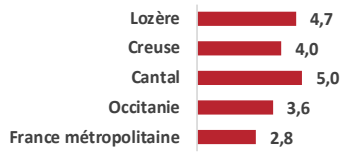

Nb d'associations enregistrées au RNA : 3 597

Source : Répertoire National des Associations, 1er janv. 2023

Au 1er janvier 2023, la Lozère totalisait 4,7 associations pour 100 habitants, contre 2,8 pour la France métropolitaine.

Date de création des associations au 1er janvier 2023

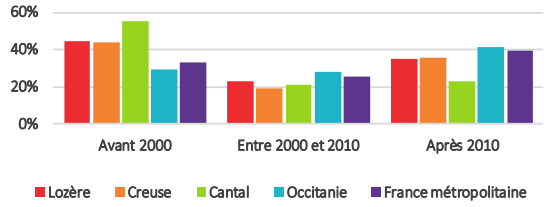

Source : Répertoire National des Associations, 1er janv. 2023

Au 1er janvier 2023, 45% des associations du département avaient été créées avant 2000, contre 44% pour la Creuse.

Typologie des associations, selon leur objet social

Activités politiques et réflexions 24	Défense droits et justice 25	Information / communication 41	Culture et loisirs 860	Socio-culturelle et amicale 454	Préservation patrimoine 91	Sports, chasse et pêche 915	Education, formation, recherche 207	Santé et médico-social 219
Caritatif 157	Activités économiques 191	Environnement 190	Aide à la vie locale 44	Logement 5	Tourisme 32	Sécurité 27	Armée 53	Religion 51

Source : Répertoire National des Associations, 1er janv. 2023

Au 1er janvier 2023, on compte 915 associations sportives et de loisirs de plein-air et 157 associations caritatives parmi les associations du département .

ZOOM - LES LICENCIÉS SPORTIFS

Y a-t-il plus de licenciés qu'ailleurs ? Quel est leur profil (âge, sexe…) ?

LES LICENCIÉS SPORTIFS

L'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) est un service du ministère de l'Éducation nationale.

Il produit différentes données sur les licenciés sportifs résidant dans le territoire, qui permettent d'en appréhender son dynamisme sportif.

Ces données sont bien entendu à mettre en perspective avec la pratique en amateur, dont il n'existe malheureusement pas de données à une échelle communale ou communautaire.

Licenciés sportifs* pour 100 habitants

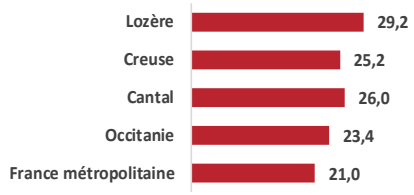

Source : INJEP, 2019

En 2019, le nombre de licenciés sportifs du département pour 100 habitants était de 29,2, contre 26,0 pour le Cantal.

Pyramide des âges des licenciés sportifs en 2014 et 2019

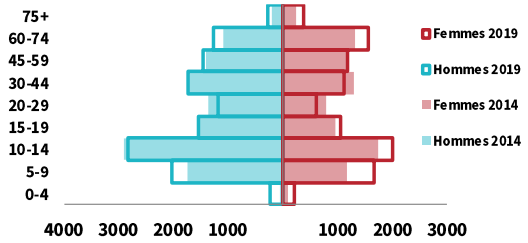

Source : INJEP, 2014-2019

En 2019, il y avait pour la Lozère 1 674 filles licenciées de 5-9 ans, contre 1 171 en 2014.

Licenciés sportifs* pour 100 habitants par âges regroupés

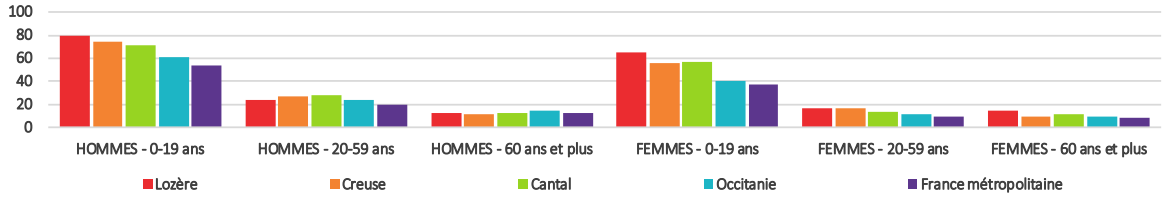

Source : INJEP, 2019

En 2019, on comptait 80 licenciés sportifs pour 100 hommes du département de 0 à 19 ans, alors que ce chiffre était de 54 pour la France métropolitaine.

ZOOM - L'OFFRE DE SANTÉ

L'offre médicale est-elle satisfaisante / suffisante ?

LA DÉFINITION

Les **« autres professions médicales »** regroupent les infirmiers, les professionnels de la rééducation, les aides-soignants, les psychologues, les podologues ou encore les orthophonistes.

L'ACCESSIBILITÉ POTENTIELLE LOCALISÉE

L'Accessibilité Potentielle Localisée (APL) est un indicateur d'adéquation territoriale entre l'offre et la demande de soins de ville (hors hôpital). Il tient compte des médecins dont la commune d'exercice est accessible en moins de 15 minutes.

Plus il est élevé, plus le territoire est doté en médecin généraliste.

Taux d'équipement en professionnels de santé pour 10 000 habitants

	Méd. généralistes	Spécialistes	Autres professions	Dentistes	Pharmacies
Lozère	9,7	2,7	41,0	4,8	5,2
Creuse	8,6	4,2	43,5	3,4	5,1
Cantal	9,8	3,8	39,1	5,1	4,8
Occitanie	10,0	8,2	57,7	6,9	3,4
France métropolitaine	9,1	7,7	42,4	5,9	3,2

Source : Base Permanente des Equipements, 2021

En 2021, la Lozère avait 9,7 médecins généralistes pour 10 000 habitants contre 10,0 pour l'Occitanie.

Les professions médicales

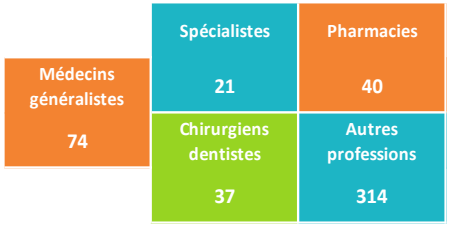

Source : Base Permanente des Equipements, 2021

En 2021, la Lozère totalisait 74 médecins généralistes.

Accessibilité Potentielle Localisée (APL) aux soins urgents

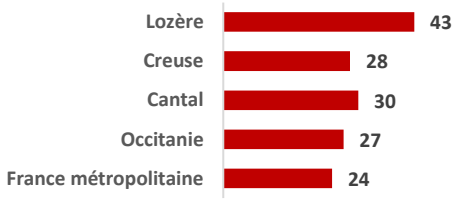

Source : DREES, DGOS 2019

En 2019, les habitants du département avaient en moyenne accès à un dispositif de soins urgents en moins de 43 minutes.

Accessibilité potentielle localisée (APL) aux médecins généralistes*

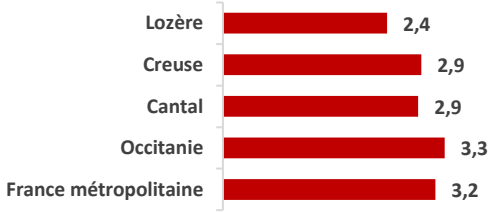

Source : SNIIRAM INSEE Drees, 2019

En 2019, les habitants du département avaient en moyenne accès à 2,4 consultations par habitant et par an chez le médecin généraliste.

Lozère

Quel est le nombre de médecins généralistes présents dans le territoire ?

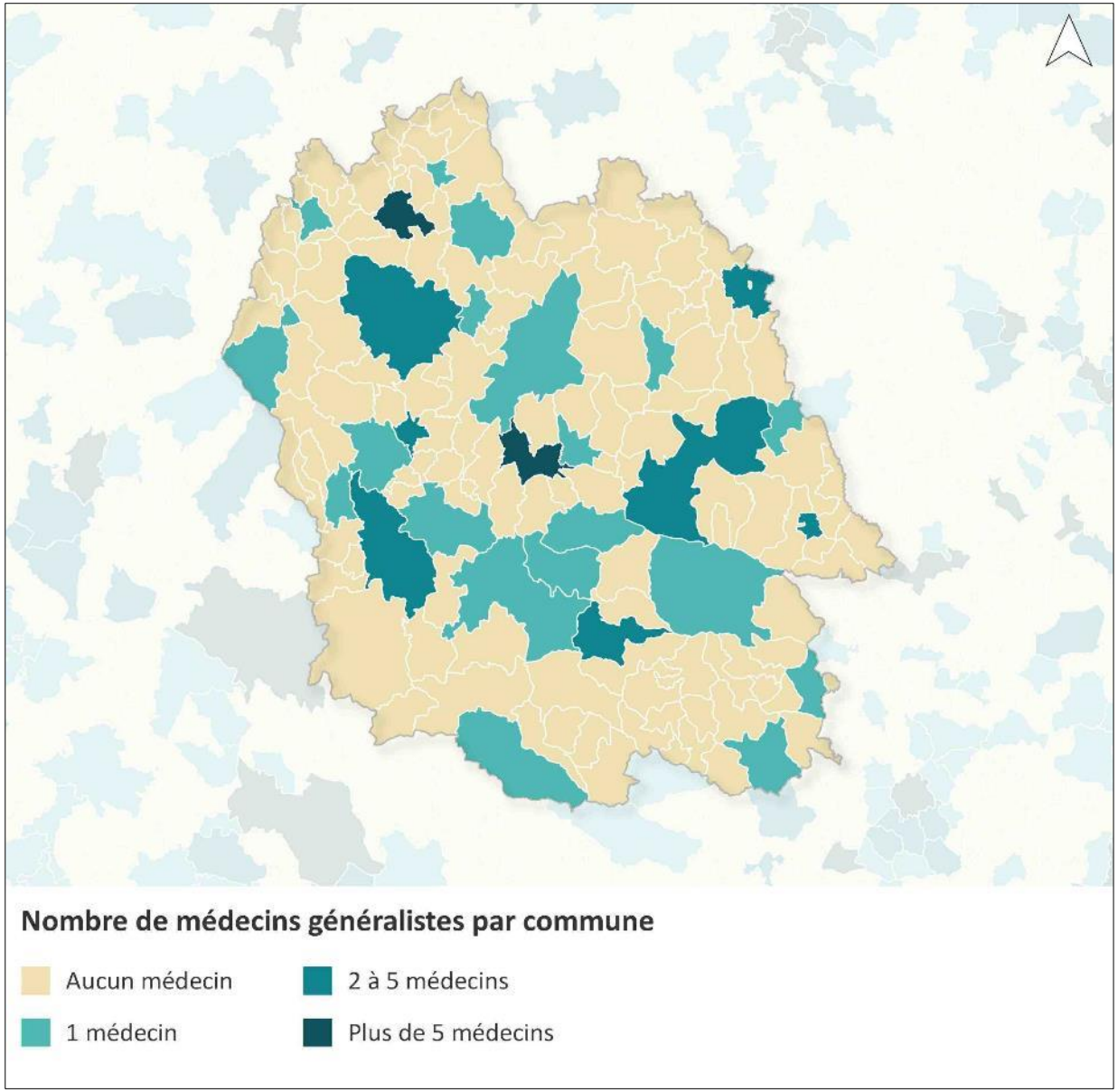

Source : INSEE BPE 2021

4.
LES ATTENTES DES FAMILLES

SYNTHÈSE – BIEN-ÊTRE DES PARENTS

- Des répondants qui, majoritairement :
    - **Prennent un temps pour eux une fois par semaine (38%)**
    - **N'ont pas le temps de prendre de temps pour eux (25%)**
- Des répondants majoritairement satisfaits de leur vie sociale depuis qu'ils sont parents (72%)
- Une anxiété notable des parents : 65% de répondants régulièrement anxieux par rapport à leur rôle de parent
    - Assez souvent, pour 172 répondants (15%)
    - Très souvent, pour 106 répondants (50%)
- **En cas de question ou d'inquiétude**, des répondants se tournant prioritairement vers :
    - **Leurs proches** (famille, amis), pour 83% d'entre eux. A noter, une solidarité familiale et intergénérationnelle importante sur le territoire lozérien
    - Leur médecin, pédiatre ou psychologue, pour 46% d'entre eux
    - **5% de répondants ne sachant pas vers qui se tourner (18 réponses) et 3% n'osant pas en parler (12 réponses)**
    - Des acteurs mettant en avant l'importance sur le territoire de la **présence de proximité des EVS et des Maisons France Services** qui jouent toutes deux des rôles de réorientation des familles

Fréquence à laquelle les parents répondants s'accordent un temps pour eux-mêmes

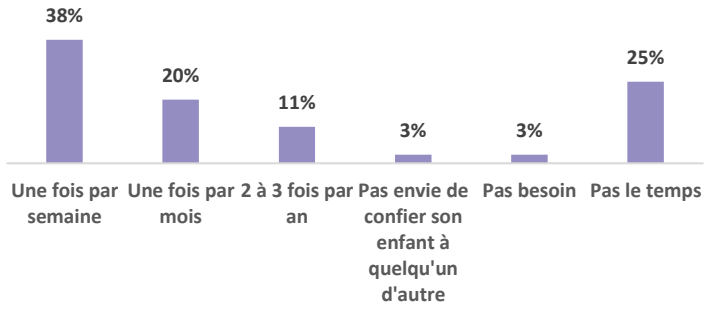

Lorsque que vous avez une question et/ou une inquiétude sur votre rôle de parent, vers qui vous tournez-vous en priorité ?

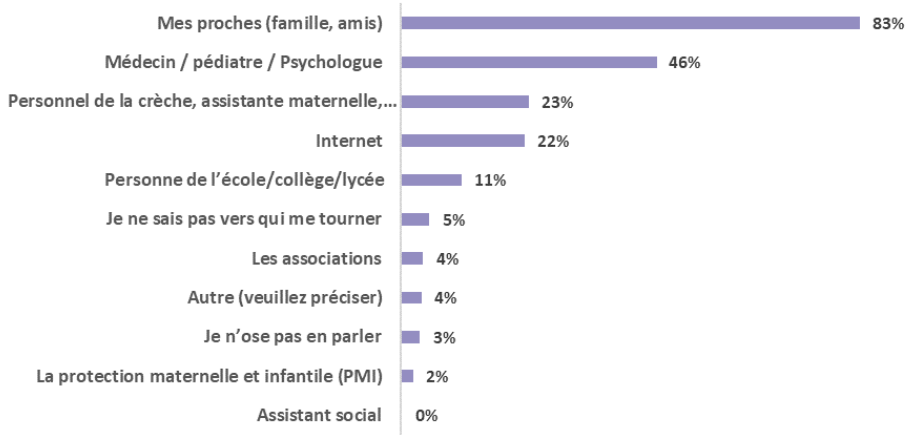

SYNTHÈSE – LA NOTION DE PARENTALITÉ

- 80,5% des répondants ayant déjà entendu parler de la notion de parentalité
- « Pour vous, c'est quoi la parentalité ? »
    - 29% de répondants pour qui cette notion n'évoque rien
    - Parmi les répondants à qui la notion évoque quelque chose :

Créer du lien, poser un cadre pour son enfant

« Le lien des parents avec leur ou leurs enfants, la façon de vivre ensemble »

La manière d'être parent

« La manière d'être et de vivre son rôle de parent »

« L'ensemble des choix éducatifs que font les parents »

« Un métier à temps plein »

« Ne pas subir son rôle de parent en gardant toujours un coup d'avance sur ses enfants, donc être disponible, informé, accompagné »

Accompagner son enfant au mieux, être présent

« Assurer le développement de mon enfant dans les meilleures conditions »

« Accompagner son enfant dans son développement, enrichir son esprit, l'éduquer à la vie en société, veiller à sa sécurité et à son épanouissement. »

« Transmettre des valeurs à nos enfants, passer du temps avec eux, les accompagner dans leur développement »

Une notion complexe ou floue

« Difficile à définir ! C'est un (nouvel) équilibre à trouver... »

« Un mot à la mode »

« Vaste sujet… »

SYNTHÈSE – ATTENTES EN MATIÈRE DE PARENTALITÉ

Afin de calibrer au mieux les offres parentalité, les parents ont été interrogés sur leurs disponibilités optimales. En termes d'horaires, des parents :

- **Principalement disponibles le samedi matin** (43,5%, 125 réponses) **et le samedi après-midi** (39%, 111 réponses)
- Peu disponibles le mercredi (20,5%, 88 réponses) et la semaine à 17h (18%, 53 réponses)
- Moins disponibles pendant les périodes de vacances : 54% des parents indiquant ne pas être disponible pour ce type de temps durant les périodes de vacances
    - 30% de parents plus disponibles durant les petites vacances (88 réponses)
    - 16% de parents plus disponibles durant les grandes vacances (46 réponses)

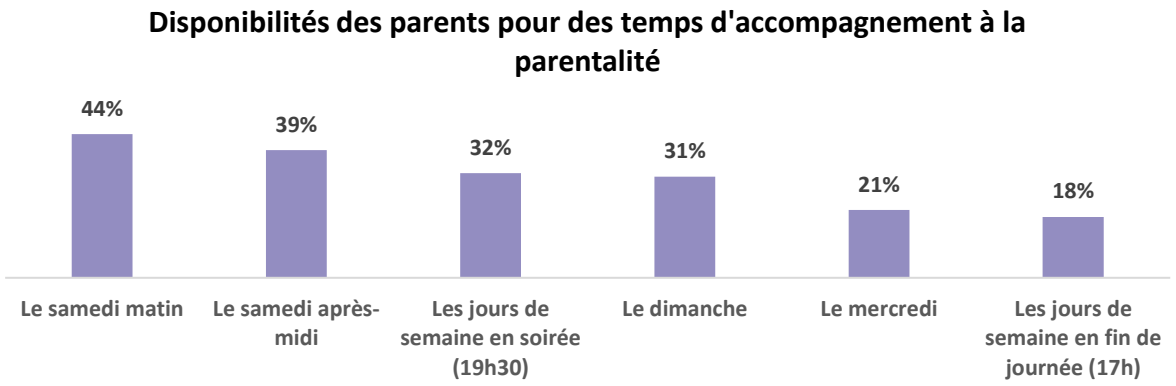

SYNTHÈSE – ATTENTES EN MATIÈRE DE PARENTALITÉ

- En termes de format d'accompagnement à la parentalité, des parents principalement intéressés par :
  - Des **ateliers parents-enfants**, pour 64% des répondants (182 réponses)
  - Des conférences-débats sur des sujets destinés aux parents, pour 45% d'entre eux (129 réponses)
  - Des sessions de formation pour les accompagner sur des sujets du quotidien, pour 34,5% d'entre eux (98 réponses)
- Des données **en décalage avec la fréquentation effective** : seulement 20% de répondants ayant déjà participé à des ateliers parents-enfants ou à des conférences-débats

Format privilégié d'accompagnement à la parentalité

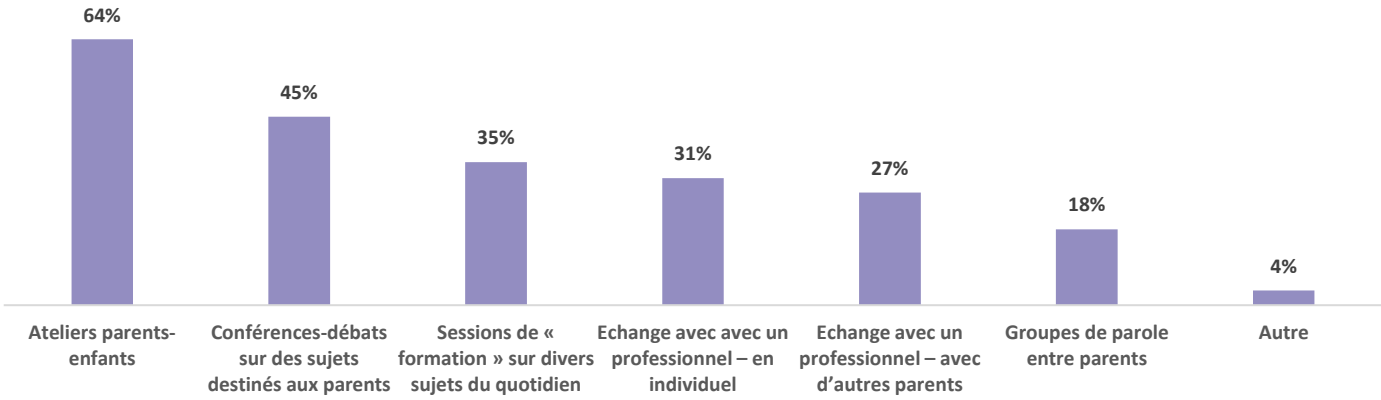

Dans les réponses « Autres » :

- Des supports numériques ou réunions en distanciel (3 réponses)
- Des sorties parent-enfants (3 réponses)
- Un format de réunions pour parents qui occupe les enfants en parallèle (1 réponse)

SYNTHÈSE – PRÉOCCUPATIONS

- Des parents principalement préoccupés par :
  - **Le développement de leur enfant** (51%, 158 réponses)
  - **La communication parent/enfant** (48%, 150 réponses)
  - **L'exercice de l'autorité parentale et la gestion des conflits** (48%, 150 réponses)
  - **Les écrans** (145 réponses, 46%)
- Des réponses à lire au prisme du profil des répondants, principalement parents de très jeunes enfants
- Parmi les réponses « autres » : Les relations entre enfants, entre frères et sœurs (2 réponses), L'épuisement du parent et l'équilibre vie de parent/vie de couple (1 réponse), Les troubles neurodéveloppementaux (1 réponse), La situation écologique (1 réponse), L'alimentation de l'enfant (1 réponse)

Principales préoccupations des parents

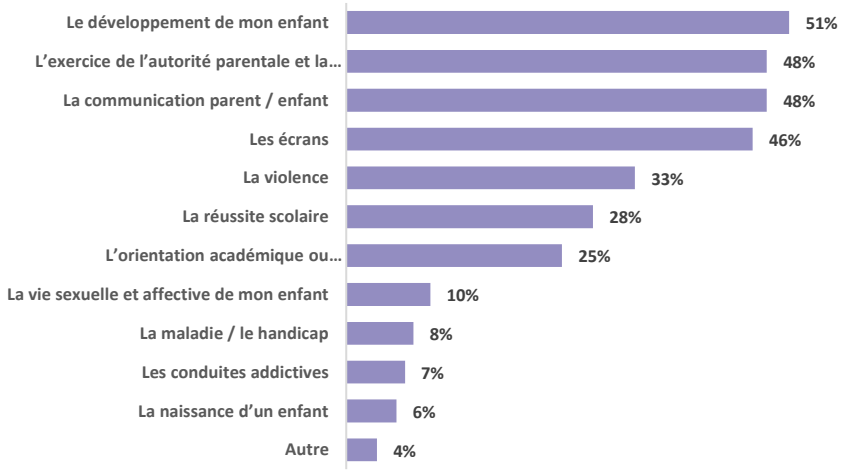

A la question ouverte, « Dans quel domaine auriez-vous le plus besoin d'accompagnement en tant que parent ? » (104 réponses)

- La gestion des conflits (14 réponses), la compréhension et la gestion des émotions (8 réponses), les colères (5 réponses)
- L'exercice de l'autorité parentale (4 réponses), poser des limites (4 réponses)
- La naissance d'un enfant et la période post partum (4 réponses), l'allaitement (3 réponses)
- La réussite scolaire et l'orientation (7 réponses)
- Le harcèlement scolaire (5 réponses)
- L'alimentation de l'enfant, notamment au moment de la diversification alimentaire (5 réponses)
- Le numérique et les écrans (5 réponses)

SYNTHÈSE – ZOOMS NUMÉRIQUE & PETITE ENFANCE

Une préoccupation majeure des parents quant au numérique

- **88,5% de parents préoccupés par l'utilisation du numérique par leurs enfants** (326 répondants), dont 59% de parents fortement préoccupés
- Des répondants principalement préoccupés par :
  - L'impact sur la santé mentale de leur enfant (86%)
  - Les cas de cyberharcèlement (60%)
- Des répondants qui s'estiment :
  - **Suffisamment informés sur les impacts néfastes** du numérique pour les enfants, à 72%
  - **Insuffisamment informés sur les solutions à mettre en œuvre** pour accompagner leur enfant, à 55%

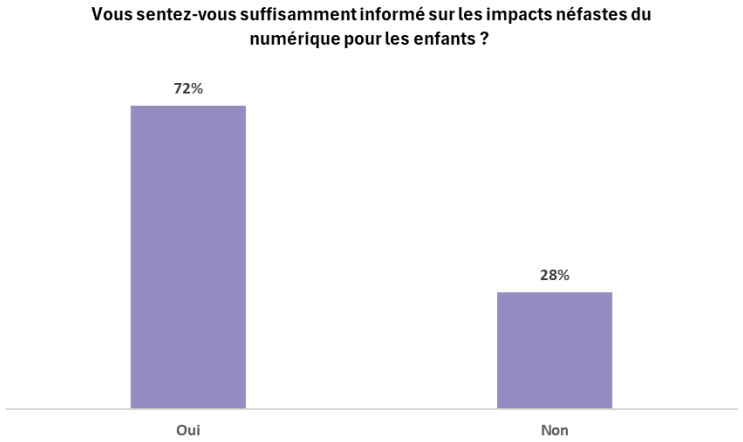

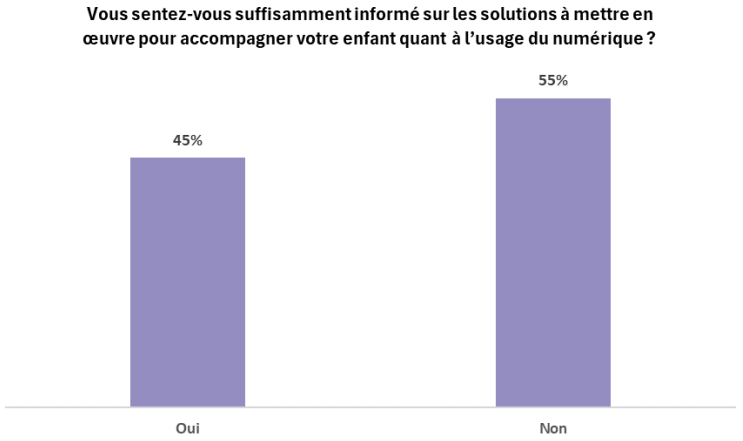

Le mode garde idéal pour les parents ayant un enfant de moins de 3 ans :

- La proximité géographique
  - Du domicile, pour 73% des répondants (147 réponses)
  - Du lieu de travail, pour 32% des répondants (64 réponses)
- L'occasion pour l'enfant de découvrir la vie en groupe, pour 73% des répondants (146 réponses)
- La permanence, à savoir toujours le même mode de garde, pour 47% des répondants (95 réponses)

SYNTHÈSE

« Manque-t-il quelque chose sur votre territoire pour pouvoir s'épanouir pleinement en famille ? » (114 répondants)

- **Des activités** : notamment des activités en famille (10 réponses), des activités couvertes pour l'hiver (5 réponses), et des activités pour les ados (6 réponses)
    - Un constat partagé par les acteurs locaux rencontrés *: « Quand les enfants ont jusque 13/14 ans c'est facile. Quand ils sont plus grands, l'offre se développe de plus en plus mais c'est compliqué quand même »**
- **Des modes de garde plus flexibles** en termes d'horaires (13 réponses)
- Des structures de **soin** (3 réponses), des médecins (7 réponses)
- **Davantage de transports** publics/scolaires (8 réponses)
- **Des spectacles** (5 réponses), des animations (3 réponses)
- **Des lieux de parole et d'échange** (7 réponses)

**Verbatim issus des entretiens ayant eu lieu en Janvier 2024 avec les acteurs locaux*

ithéa
ithea-conseil.fr

5.
ZOOM MOBILITÉ

SYNTHÈSE - MOBIILITÉ

Cf. Données complètes page 68

- **Un territoire rural à la topographie et au climat ne facilitant pas les déplacements**, notamment l'hiver posant des questions en matière d'accessibilité à l'offre et d'isolement de certains publics, notamment les jeunes
- **Un territoire sur lequel il est complexe de s'affranchir de la voiture** et donc une faible part d'habitants non véhiculés
    - 11% des ménages ne possèdent pas de voiture, contre 15% en Occitanie. La proportion est également supérieure dans la Creuse et le Cantal
    - 43% des ménages possèdent deux voitures, une proportion bien supérieure à la moyenne française (33%)
    - En lien avec le caractère rural du territoire, les **actifs se déplacent majoritairement en voiture** (79% des actifs). Toutefois, 11% des actifs Lozériens se déplacent à pied, c'est plus qu'en Occitanie (6%) et en France (7%)
    - Des difficultés budgétaires accrues pour les ménages précarisés, notamment dans le contexte de la hausse des prix des carburants
- De moindres déplacements pendulaires avec une part importante **d'actifs travaillant dans leur commune de résidence** (51%), tandis qu'en France en moyenne seulement 36% des actifs travaillent dans leur commune
    - Toutefois, 25 minutes sont nécessaires en moyenne pour rejoindre le lieu de travail, une durée équivalente à la moyenne française

SYNTHÈSE - MOBIILITÉ

- **79% de répondants ne rencontrant pas de difficultés de mobilité**
    - Parmi les 21% de répondants rencontrant des difficultés (77 réponses)
        - 70% de répondants freinés par un manque de transports en commun
        - 56% de répondants contraints de conduire leur enfant partout
        - Parmi les « Autres » difficultés de mobilité : le manque de transport scolaire (4 réponses), les freins aux mobilités douces (3 réponses), les distances à parcourir (2 réponses)

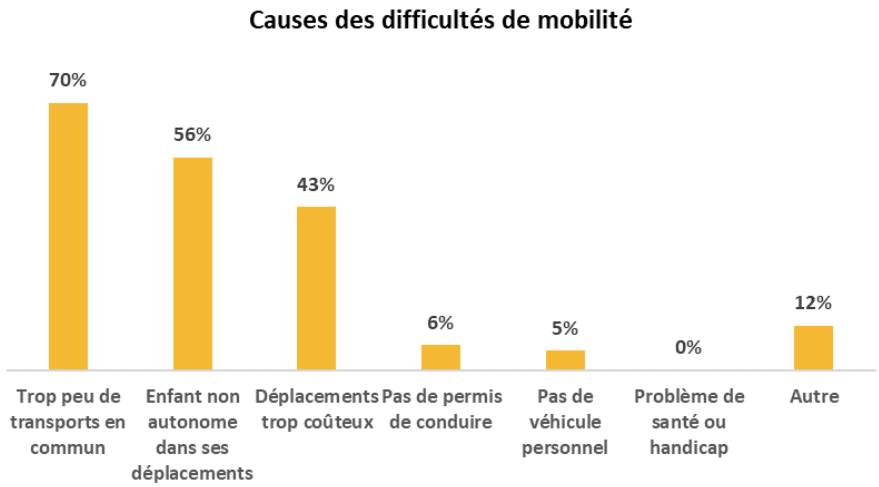

- **Les alternatives à l'autosolisme**
    - 67% de répondants n'ayant jamais recours au covoiturage
    - Seulement 10% de répondants ayant souvent recours au covoiturage
    - Des usages différenciés du covoiturage :
        - Utilisé par 29% des répondants rencontrant des difficultés de mobilité, contre 17% des répondants n'en déclarant pas
        - Utilisé par seulement 14% des répondants parents d'un enfant de moins de 3 ans, contre 48,5% des répondants n'ayant pas d'enfant en bas âge

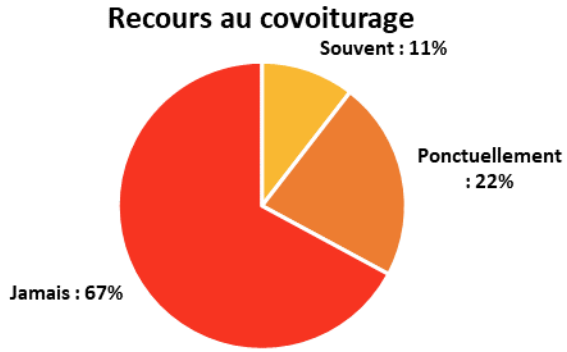

5.1 MOBILITÉ DES ACTIFS

Où les habitants travaillent-ils ? Comment se rendent-ils sur leur lieu de travail ? (voiture, transports en commun…)

LA DÉFINITION

Navetteur : une personne en emploi travaillant en dehors de sa commune de résidence.

LE COÛT DES TRANSPORTS

Les Français mettent en moyenne 1h10* par jour pour aller et revenir du travail. Ils consacrent également 19min pour aller faire leurs courses alimentaires, 17min pour des activités sportives et 13min pour réaliser des démarches administratives.

Selon Ipsos, ils dépensent en moyenne 204€ par mois pour se déplacer. Ces coûts grimpent dans les milieux périurbains et ruraux (autour de 223€) et ont un impact considérable sur le pouvoir d'achat des Français les plus modestes (au sein des foyers les plus fragiles, vivant avec moins de 1250€ net mensuel, le coût individuel de la mobilité est de 150€ en moyenne).

**Enquête sur les mobilités du quotidien dans les régions françaises, Transdev et Ipsos, 2019*

Taux d'équipement des ménages* en voiture

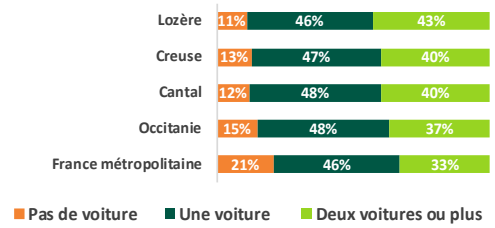

Source : INSEE 2020

En 2020, 43% des ménages du département avaient deux voitures ou plus, contre 40% pour le Cantal.

Moyen de transport des actifs occupés*

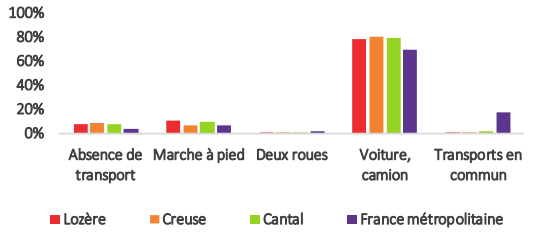

Source : INSEE 2020

En 2020, la part des actifs se déplaçant en voiture était de 79% pour la Lozère contre 81% pour la Creuse.

Lieu de travail des actifs occupés*

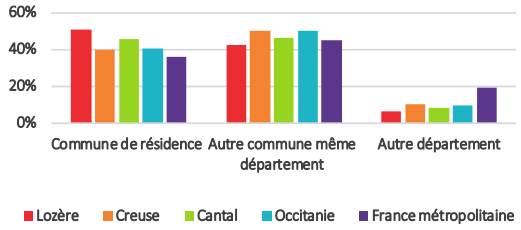

Source : INSEE 2020

En 2020, 6% des actifs du département travaillaient dans un autre département.

Durée et distance médiane des flux domicile-travail des navetteurs*

	Durée (en min)		Distance (en km)	
	2009	2019	2009	2019
Lozère	26	25	19	18
Cantal	24	25	19	20
France métropolitaine	24	25	18	19

Source : INSEE 2009-2019

En 2019, 50% des personnes travaillant en dehors de leur commune de résidence parcouraient plus de 18 km pour se rendre au travail contre 19 km en 2009.

ithéa
ithea-conseil.fr

6.
ZOOM HANDICAP

SYNTHÈSE

- Bien que la Lozère soit une terre d'accueil des personnes en situation de handicap, en proportion, les **enfants bénéficiaires de prestations liées au handicap** sont moins nombreux en Lozère qu'ailleurs
    - Pour 100 enfants de moins de 20 ans, la Lozère compte 1,7 enfant bénéficiaire de l'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé(e). En France, la proportion s'élève à 2,7 enfants. Dans les départements de comparaison, la part d'enfants en situation de handicap est également plus élevée
    - Toutefois, le nombre d'enfants bénéficiaires a augmenté entre 2012 et 2021, de 43 à 187 enfants, soit 144 bénéficiaires supplémentaires. Cette augmentation est observée à l'échelle nationale, et peut notamment s'expliquer par un meilleur repérage et une meilleure orientation des usagers
- **En tant que parent d'un enfant en situation de handicap, un besoin d'accompagnement spécifique**
    - 11 répondants sur 13 ressentant le besoin de discuter de leur situation, dont 6 répondants désireux d'échanger en groupe avec des personnes dans la même situation

Besoins d'accompagnement des parents d'un enfant en situation de handicap

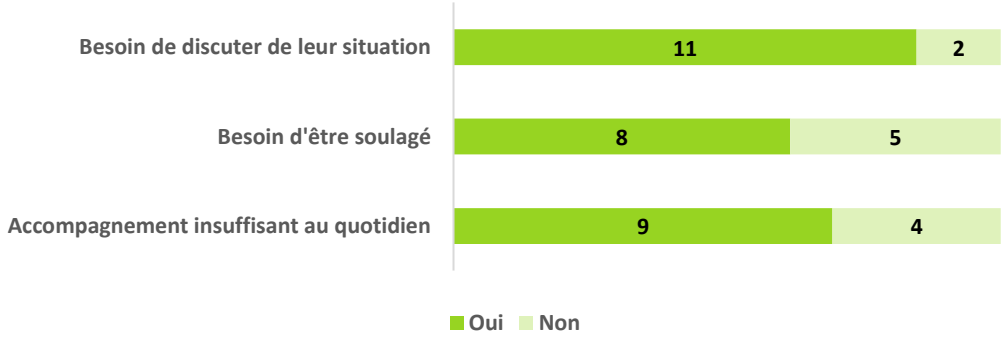

Situations de handicap des familles répondantes

- 2% de parents en situation de handicap (7 répondants)
- 4% de répondants parents d'un enfant en situation de handicap (13 familles)
    - Dont 7 enfants en situation de handicap cognitif

SYNTHÈSE

- Des répondants plutôt satisfaits de la prise en charge de leur enfant
- Des répondants manquant de professionnels de santé, de soins et de structures d'accueil (centres de loisirs, vacances adaptées), mais satisfaits de l'offre sportive et culturelle

Focus : Handicap et difficultés de mobilité

- Parmi les parents en situation de handicap, 2 personnes rencontrant des difficultés de mobilité (2 sur 7)
- Parmi les parents d'un enfant en situation de handicap, 3 personnes rencontrant des difficultés de mobilité (3 sur 13)

Satisfaction des répondants quant à la prise en charge de leur enfant en situation de handicap

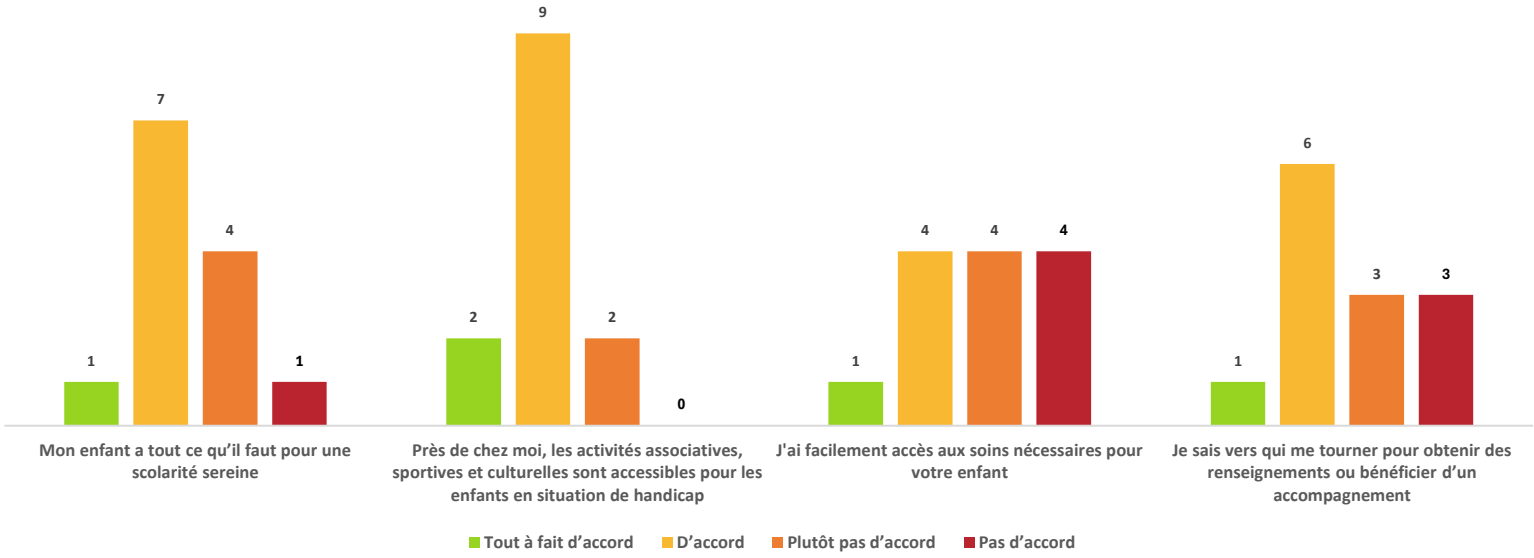

ZOOM DONNÉES SUR LE HANDICAP

Combien d'habitants bénéficient d'aides liées au handicap ? Comment expliquer les évolutions ?

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ

Un nombre de bénéficiaires de prestations handicap élevé ou en augmentation peut être lié à une présence élevée de personnes handicapées, mais aussi à un meilleur repérage de ces derniers.

A noter que le taux de non-recours à l'AEEH est estimé à 85% et à 61% pour l'AAH selon la CAF et la DGFIP.

LE HANDICAP, ÇA CONCERNE QUI ?

Beaucoup plus de personnes qu'on ne le pense ! 12 millions de Français au total, soit 20% de la population et cela peut aller jusqu'à 40% de la population en prenant en compte les situations de handicap temporaires. D'autant plus qu'avec le vieillissement de la population ces chiffres sont en hausse : 1 Français sur 3 aura plus de 60 ans en 2035.

Nombre de bénéficiaires de l'AEEH* pour 100 enfants de moins de 20 ans

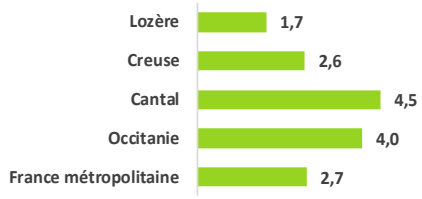

Source : CAF 2021

En 2021, la Lozère totalisait 1,7 bénéficiaires de l'AEEH pour 100 enfants de 0 à 19 ans, contre 2,7 pour la France métropolitaine.

Les bénéficiaires de l'AEEH*

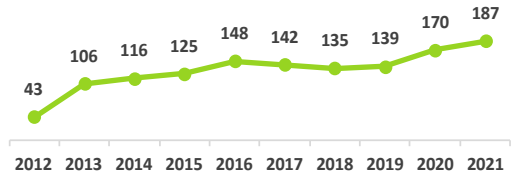

Source : caf.data 2012-2021

De 2012 à 2021, le nombre de bénéficiaires de l'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé(e) du département est passé de 43 à 187.

ithéa
ithea-conseil.fr

ANNEXES - QUESTIONNAIRE

QUESTIONNAIRE

ÊTRE PARENT EN LOZÈRE

AIDEZ-NOUS À MIEUX COMPRENDRE VOS BESOINS, VOS ATTENTES ET VOS DIFFICULTÉS !

Udaf Lozère
UNIS POUR LES FAMILLES

L'UDAF de la Lozère réalise une enquête pour mieux comprendre les besoins des parents d'enfants de moins de 25 ans. Ce questionnaire est **totalement anonyme**. Y répondre ne vous prendra que 5 à 10 minutes !

Questionnaire à déposer

- *soit auprès de l'organisme/personne qui vous l'a mis à disposition*
- *soit directement à l'UDAF de la Lozère 28 route du Chapitre 48000 MENDE*

Date limite de retour : Dimanche 31 Mars 2024.

Vous pouvez aussi répondre directement en ligne ici :
https://fr.surveymonkey.com/r/UDAFLozere

Ou scannez le QR code ci-contre avec votre téléphone :

A PROPOS DE VOUS

Vous êtes :
❑ Une femme
❑ Un homme

Quel est votre âge ? .....

Dans quelle commune habitez-vous ?
.....

Quelle est votre situation professionnelle ?
❑ Actif en emploi / En activité
❑ Actif en recherche d'emploi
❑ Inactif
❑ Retraité
❑ Etudiant
❑ Autre (précisez) : .....

La composition de votre foyer :
❑ Couple avec enfant(s)
❑ Famille monoparentale
❑ Famille recomposée

Combien d'enfants avez-vous dans chaque tranche d'âge ?
❑ J'attends un enfant
❑ 0-2 ans : .....
❑ 3-5 ans : .....
❑ 6-10 ans : .....
❑ 11-14 ans : .....
❑ 15-17 ans : .....
❑ 18-25 ans : .....
❑ Plus de 26 ans : .....

Etes-vous en situation de handicap ?
❑ Oui
❑ Non

POUR COMMENCER ...

Que diriez-vous des affirmations suivantes :

	Tout à fait d'accord	D'accord	Plutôt pas d'accord	Pas d'accord
En Lozère, il fait bon-vivre pour les familles avec enfants				
J'ai tout ce qu'il me faut pour m'accomplir en tant que parent sur mon territoire				
J'ai déjà entendu parler de la notion de « parentalité »				

1

QUESTIONNAIRE

POUR LES PARENTS DES TOUT-PETITS

Si vous avez un enfant de moins de 3 ans :

Quel est votre mode de garde principal ?

- ❑ Multi-accueil (crèche, micro-crèche)
- ❑ Assistant(e) maternel(le)
- ❑ Emploi familial (à votre domicile)
- ❑ Votre entourage/ votre famille
- ❑ Congé parental
- ❑ Autre: .....

Était-ce votre choix initial ?

- ❑ Oui
- ❑ Non

Pour vous, le mode de garde idéal c'est avant tout ... *(3 réponses maximum)*

- ❑ Le même tout le temps
- ❑ Près de votre domicile
- ❑ Près de votre lieu de travail
- ❑ Facile à gérer sur le plan administratif
- ❑ L'occasion d'échanger avec d'autres parents
- ❑ L'occasion d'échanger avec des professionnels
- ❑ L'occasion pour l'enfant de découvrir la vie en groupe
- ❑ Autre (préciser) : .....

Etes-vous satisfait de votre offre de garde ?

- ❑ Oui
- ❑ Non

Si non, pourquoi ?

- ❑ Horaires d'ouverture
- ❑ Conditions d'accueil (cadre, ambiance)
- ❑ Conditions d'inscription et de réservation
- ❑ Raisons financières
- ❑ Trop éloigné de mon domicile ou de mon travail
- ❑ Pas adapté à mon enfant en situation de handicap
- ❑ Autre: .....

Avez-vous déjà entendu parler du site internet 1000-premiers-jours.fr ?

- ❑ Oui et je suis déjà allée sur le site internet
- ❑ Oui mais je n'ai jamais pris le temps de regarder
- ❑ Non je n'en ai jamais entendu parler
- ❑ Je n'ai pas internet

POUR TOUS LES PARENTS

Votre ou vos enfant(s) fréquente(nt)-il(s) les accueils de loisirs (matin, midi, soir, mercredis récréatifs, vacances scolaires ?)

- ❑ Oui
- ❑ Non

Êtes-vous satisfaits de ces services ?

- ❑ Oui
- ❑ Non

Si vous n'êtes pas satisfaits, pourquoi ?

- ❑ Horaires d'ouverture
- ❑ Conditions d'accueil (cadre, ambiance)
- ❑ Conditions d'inscription et de réservation
- ❑ Raisons financières
- ❑ Trop éloigné de mon domicile ou de mon travail
- ❑ Pas adapté à mon enfant en situation de handicap
- ❑ Autre: .....

NUMÉRIQUE

Etes-vous préoccupé par l'utilisation du numérique par vos enfants ?

- ❑ Oui beaucoup
- ❑ Oui c'est un sujet qui m'interroge un peu
- ❑ Non

Si oui, qu'est-ce qui vous préoccupe le plus ?

- ❑ L'impact sur la santé physique de mon enfant
- ❑ L'impact sur la santé mentale de mon enfant
- ❑ Le potentiel renfermement sur soi de mon enfant
- ❑ Les cas de cyber-harcèlement
- ❑ L'accès à des contenus illégaux
- ❑ Autre, (précisez) : .....
.....

Vous sentez-vous suffisamment informé sur les impacts néfastes du numérique pour les enfants ?

- ❑ Oui
- ❑ Non

Vous sentez-vous suffisamment informé sur les solutions à mettre en œuvre pour accompagner votre enfant quant à l'usage du numérique ?

- ❑ Oui
- ❑ Non

MOBILITÉ

Rencontrez-vous des difficultés de mobilité au quotidien ?

- ❑ Oui
- ❑ Non

Si vous rencontrez des difficultés de mobilité, à quoi ces dernières sont-elles dues ? (plusieurs réponses possibles)

- ❑ Je n'ai pas de permis de conduire
- ❑ Je n'ai pas de véhicule personnel
- ❑ J'aimerais utiliser les transports en commun mais il y en a trop peu
- ❑ Les déplacements représentent un poste trop important de dépense, je les limite
- ❑ Mon enfant n'est pas autonome dans ses déplacements (transports en commun, vélo, scooter), je dois le conduire partout
- ❑ J'ai un problème de santé, un handicap
- ❑ Autre, (précisez) :.....
.....

Vous arrive-t-il de faire du covoiturage, notamment pour amener votre enfant à ses activités ?

- ❑ Oui, souvent
- ❑ Oui, ponctuellement
- ❑ Non, jamais

Si non, pourquoi ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

PARENTALITÉ

Pour vous, c'est quoi la « parentalité » ?

- ❑ Ça ne me parle pas
- ❑ Pour moi c'est .....
.....
.....

QUESTIONNAIRE

VOTRE BIEN-ÊTRE

A quelle fréquence prenez-vous un moment « pour vous » / un moment qui vous fait plaisir pour faire du sport, voir des amis, vous reposer, lire… ?

- ❑ Je prends un moment pour moi chaque semaine
- ❑ Je prends un temps pour moi une fois par mois
- ❑ Je prends un temps pour moi 2 à 3 fois par an
- ❑ Non, je n'ai pas envie de confier mon enfant à quelqu'un
- ❑ Non, je n'en ressens pas le besoin
- ❑ Non, je n'ai pas le temps et/ou pas assez d'aide pour prendre un temps pour moi (ou très rarement)

Comment qualifieriez-vous votre vie sociale (amis, liens sociaux, etc), depuis que vous êtes parent ?

- ❑ Très satisfaisante
- ❑ Satisfaisante
- ❑ Peu satisfaisante
- ❑ Pas du tout satisfaisante

Vous vous faites du souci / vous êtes stressé ou anxieux par rapport à votre rôle de parent …

- ❑ Très souvent
- ❑ Assez souvent
- ❑ Assez rarement
- ❑ Jamais
- ❑ Ne souhaite pas répondre

Lorsque que vous avez une question et/ou une inquiétude sur votre rôle de parent, vers qui vous tournez-vous en priorité ?

- ❑ Médecin / pédiatre / Psychologue
- ❑ Personnel de la crèche, assistante maternelle, puéricultrice
- ❑ Personne de l'école/collège/lycée
- ❑ Assistant social
- ❑ La protection maternelle et infantile (PMI)
- ❑ Les associations
- ❑ Internet
- ❑ Mes proches (famille, amis)
- ❑ Je ne sais pas vers qui me tourner
- ❑ Je n'ose pas en parler
- ❑ Autre, (précisez) :

  .....

L'OFFRE A DESTINATION DES PARENTS

Avez-vous déjà participé à des temps d'accompagnement à la parentalité ?

	Oui	Non, les horaires ne sont pas adaptés	Non, c'est trop loin de chez moi	Non, les sujets ne m'intéressent pas	Non, le format ne me convient pas	Non, je n'en ressens pas le besoin
Des temps d'écoute, d'accueil et d'information des parents						
Des groupes de parole entre parents						
Des conférences-débats sur des sujets destinés aux parents						
Des ateliers parents-enfants (autour du jeu, de la santé, etc)						
Des sorties parents-enfants (spectacles, etc)						

Si vous avez participé à d'autres temps d'accompagnement à la parentalité que ceux proposés ci-dessus, précisez les ici :

.....

.....

VOS DISPONIBILITÉS

Les parents sont très mobilisés au quotidien, entre vie familiale, vie sociale et vie professionnelle ! Nous réfléchissons aux moments les plus adéquats pour proposer des temps d'accompagnement à la parentalité.

Quand seriez-vous le plus à même de participer à des temps d'accompagnement à la parentalité ?

- ❑ Le mercredi
- ❑ Les jours de semaine en fin de journée (17h)
- ❑ Les jours de semaine en soirée (19h30)
- ❑ Le samedi matin
- ❑ Le samedi après-midi
- ❑ Le dimanche

Pendant les vacances scolaires, vous êtes plus disponibles pour participer à des activités, conférences, temps d'échange, etc.

- ❑ Vrai pour les petites vacances
- ❑ Vrai pour les grandes vacances
- ❑ Faux, je suis moins disponible pendant les périodes de vacances

Parmi les possibilités suivantes de temps d'accompagnement à la parentalité, quel est le format qui pourrait vous intéresser ? *Plusieurs choix possibles*

- ❑ Des temps d'écoute, d'accueil et d'information des parents – en collectif avec d'autres parents
- ❑ Des temps d'écoute, d'accueil et d'information des parents – en individuel avec un professionnel
- ❑ Des groupes de parole entre parents
- ❑ Des conférences-débats sur des sujets destinés aux parents
- ❑ Des sessions de « formation » pour m'accompagner sur divers sujets du quotidien
- ❑ Des ateliers parents-enfants (autour du jeu, de la santé, etc)
- ❑ Autre, (précisez) : .....

  .....

VOS MOYENS D'INFORMATION

Concernant la vie locale (activités associatives, événements festifs) sur votre territoire, où avez-vous l'habitude de chercher vos informations ?

- ❑ Dans la presse locale
- ❑ Sur les réseaux sociaux
- ❑ Sur internet
- ❑ Par le magazine municipal / intercommunal / départemental
- ❑ Par le bouche à oreille
- ❑ Autre, (précisez) :

  .....

  .....

Diriez-vous qu'il est simple de trouver de l'information à ce sujet ?

- ❑ Oui
- ❑ Non

Participez-vous aux événements organisés sur le territoire (ateliers, sorties entre familles, événements festifs, etc) ?

- ❑ Oui
- ❑ Non

Si non, pourquoi?

- ❑ Les horaires ne sont pas adaptés
- ❑ Manque de temps
- ❑ Manque de choix, ce qui existe ne me tente pas
- ❑ Ils sont trop éloignés de mon domicile, ça fait trop loin !
- ❑ J'ai des difficultés à me déplacer
- ❑ Je n'en ressens pas le besoin
- ❑ Autre, (précisez) :

  .....

  .....

QUESTIONNAIRE

VOTRE ENFANT EST EN SITUATION DE HANDICAP

De quel type de handicap s'agit-il ?

- ❑ Handicap moteur
- ❑ Handicap sensoriel (auditif/visuel)
- ❑ Handicap mental
- ❑ Handicap psychique
- ❑ Handicap cognitif (les « dys »)

Que diriez-vous des affirmations suivantes :

	Tout à fait d'accord	D'accord	Plutôt pas d'accord	Pas d'accord
A l'école, votre enfant a tout ce qu'il faut pour une scolarité sereine				
Près de chez vous, les activités associatives, sportives et culturelles sont accessibles pour les enfants en situation de handicap				
Vous avez facilement accès aux soins nécessaires pour votre enfant				
Vous savez vers qui vous tourner pour obtenir des renseignements ou bénéficier d'un accompagnement (accompagnement des aidants familiaux, versement d'une prestation)				

En tant que parent d'un enfant en situation de handicap, vous sentez-vous suffisamment accompagné dans votre quotidien ?

- ❑ Oui, tout à fait d'accord
- ❑ Oui, plutôt d'accord
- ❑ Non, plutôt pas d'accord
- ❑ Non, pas d'accord

Ressentez-vous le besoin d'être soulagé occasionnellement, de bénéficier de temps de « pause » ?

- ❑ Oui
- ❑ Non

Ressentez-vous le besoin de discuter de votre situation ?

- ❑ Oui
  - ❑ En échange individuel avec des professionnels
  - ❑ En groupe avec des personnes dans la même situation
  - ❑ Vous avez déjà des espaces d'échanges possibles
- ❑ Non

Qu'est ce qu'il manque sur le territoire pour :

- ❑ Votre enfant :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

- ❑ Vous, en tant que parent :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

POUR CONCLURE

En tant que parents, quels sont les thèmes qui vous préoccupent le plus actuellement ?

(3 réponses maximum)

- ❑ La naissance d'un enfant
- ❑ Le développement de mon enfant
- ❑ La réussite scolaire
- ❑ L'orientation de mon enfant dans ses études ou sa vie professionnelle
- ❑ La communication parent / enfant
- ❑ L'exercice de l'autorité parentale et la gestion des conflits
- ❑ Les écrans (jeux vidéos, internet...)
- ❑ Les conduites addictives (tabac, alcool...)
- ❑ La vie sexuelle et affective de mon enfant
- ❑ La violence (harcèlement, racket)
- ❑ La maladie / le handicap
- ❑ Autre: .....

Dans quel domaine auriez-vous le plus besoin d'accompagnement en tant que parent ? Y a-t-il des moments de la vie lors desquels vous vous sentez plus démunis que d'autres ?

Champ libre : Exprimez-vous !

.....
.....
.....
.....

Manque-t-il quelque chose sur votre territoire pour pouvoir s'épanouir pleinement en famille ?

Champ libre : Exprimez-vous !

.....
.....
.....
.....

Nous vous remercions chaleureusement pour vos réponses. Elles nous permettront de mieux adapter notre offre aux besoins des familles !

Udaf Lozère
UNIS POUR LES FAMILLES